



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

MAURICE VERNES. . . *L'Éducation nationale d'après F. Buisson.*

G. DEHERME. . . . *La Classe-tampon.*

GIUSEPPE DE LORENZO. *Le Crépuscule.*

PAR TOUS. *Revue des opinions, des faits et des idées.*

REMY ANSELIN . . . *La Quinzaine politique.*

*Les Livres qui font penser : REMY ANSELIN, ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN,
G. DEHERME.*

TABLE DES MATIÈRES

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Etranger.

Collections de la précédente série
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS :- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 :- PARIS

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

Pour LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir ;

Enfin, en réunions amicales, sans invitation spéciale, *tous les dimanches*, de 3 à 6 heures. Les lecteurs, collaborateurs et amis de la *Coopération des Idées* seront toujours les bienvenus.

Aucun article publié n'est payé.

Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17^e année)

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Le N^o : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrécidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfiques.

La Coopération des Idées tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désespéré, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en deux volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de re-constitution sociale.

OUVRAGES de M. Georges DEHERME

en vente à " la Coopération des Idées "

Croître ou Disparaître, un volume in-16 de 280 pages. 3 fr. 50

(PERRIN et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins.)

La Crise sociale, 3^e édition, un volume in-16 de 375 pages. 3 fr. 50

(BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice.)

Auguste Comte et son œuvre. — *Le Positivisme*, un volume in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte 2 fr. 50

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot.)

L'Afrique occidentale française. — *Action politique. Action économique. Action sociale.* — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un volume in-8 de 528 pages. 6 fr.

(BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice.)

La Démocratie vivante, un volume in-8 de 402 pages. 4 fr. 50

(BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères.)



La Coopération des idées

L'ÉDUCATION NATIONALE

D'après F. BUISSON

La question scolaire est de nouveau à l'ordre du jour et la Chambre des députés est à la veille de discuter les moyens qui assureront la « défense de l'école laïque ». Dans la séance du 2 février 1912, M. Alfred Brard, député du Morbihan, soutenait, en son nom propre comme au nom des représentants républicains de la Bretagne, une demande d'urgence en faveur d'une proposition restreignant la liberté d'enseignement. Cette proposition était ainsi libellée : « Dans les communes de moins de 3.000 habitants, où les établissements d'enseignement primaire public sont suffisants pour recevoir toute la population scolaire, il ne pourra être ouvert de nouveaux établissements privés qu'après autorisation du ministre de l'Instruction publique, et à condition que leurs directeurs responsables acceptent d'être placés sous le contrôle et la surveillance de l'État. » Les « bleus de Bretagne », si l'on en croit leur porte-parole, ne peuvent tolérer que l'école publique ait perdu du terrain dans les

cinq départements bretons au cours des cinq dernières années, accusant une perte de 11.266 enfants contre un gain de 25.326 en faveur de l'école privée ou catholique.

Et M. Brard, en présence d'un accroissement de 14.000 enfants dans la fréquentation scolaire, s'écriait avec emphase, aux applaudissements de ses collègues radicaux : « C'est, dis-je, un déplacement de 36.592 enfants au préjudice de l'enseignement primaire public, et cela dans cinq départements seulement. — Eh bien, Monsieur le président du Conseil (M. Raymond Poincaré), en présence de ces chiffres... ne suis-je pas en droit d'affirmer que l'école publique est réellement menacée ? Pouvez-vous croire encore, vous, Monsieur le président du Conseil et vous, Monsieur le président de la Commission d'enseignement (M. Ferdinand Buisson), que l'école publique est la mieux assise et la plus inébranlable de toutes les institutions de la troisième République ? — Et vous, mes amis de la gauche, ne pensez-vous pas qu'il n'est que temps de nous décider enfin à collaborer étroitement à une œuvre de défense énergique, susceptible d'assurer efficacement le relèvement de notre école et de donner confiance à la démocratie ? — Les députés républicains bretons qui sont sur ces bancs vous crient par ma bouche : « Prenez garde, nous avons conquis les pères, un à un, péniblement, jour par jour ; et voilà que vous laissez nous reprendre les enfants ! Si vous n'y faites pas attention, si vous n'y veillez pas, la *tache noire* qui recouvrait hier toute la Bretagne et que nous avons réussi à teinter de bleu, s'assombrira à nouveau pour s'étendre peut-être encore. »

M. R. Poincaré, auquel son interlocuteur avait reproché comme insuffisamment combatifs les termes d'un discours prononcé naguère à Verdun devant le Congrès des jeunesses laïques, n'osa s'attaquer de front à cette proposition, dont l'adoption marquerait un pas décisif dans le sens de l'établissement du monopole de l'enseignement primaire ; après réserves sur le fond, il accepta l'urgence, qui fut votée par 401 voix contre 138.

Depuis, M. Guist'hau a défendu devant la Commission de l'enseignement — puis déposé à la Chambre — des projets qui se ramènent à trois points : 1^o recherche des moyens légaux pour assurer l'obligation scolaire ; 2^o réglementation de l'enseignement privé ; 3^o recherche des moyens propres à défendre l'école publique.

C'est sur ce terrain que va s'engager une lutte ardente, dont on peut prévoir l'issue à quelques détails près. Les conditions, déjà si dures, faites aux écoles libres ou chrétiennes, seront, d'ici à peu, très sensiblement aggravées, et les prêtres qui, pour des motifs de conscience, interdiraient aux enfants dont ils ont assumé la direction religieuse, la fréquentation de l'école publique, seront visés par des textes de loi rigoureux.

..

Voici cependant qu'une grave nouvelle circule dans la presse qui reçoit les inspirations des Loges et du parti radical. On s'entretient à mots couverts de la « grande trahison » de M. F. Buisson, qui prononce à tout propos les mots de respect des consciences, d'apaisement, de conciliation et répudie ouvertement la thèse du mono-

pole de l'enseignement primaire. Ce n'est pas tout ; M. Buisson consacre ses efforts à l'organisation d'une « Ligue française d'éducation morale », qui grouperait des hommes appartenant à tous les partis et à toutes les opinions. Une telle attitude, de tels propos sont-ils conciliables avec le credo laïque, promulgué par Gambetta et dont M. Buisson, collaborateur de Jules Ferry, semblait jusqu'ici le représentant le plus qualifié ?

Désireux de remettre dans leur vraie lumière à la fois sa personne et ses actes, M. Buisson a réuni, sous le titre significatif de *la Foi laïque*, des extraits de discours et d'écrits s'échelonnant sur trente et quelques années, de 1878 à 1911, qui éclairent très utilement la situation (1). Il y définit nettement ses vues dans le passé et dans le présent et démontre pertinemment que le seul reproche qu'il puisse accepter est, au jugement de M. R. Poincaré, celui de « n'avoir jamais varié ». — « Aujourd'hui, dit le sénateur de la Meuse, c'est contre des amis, partisans du monopole universitaire, c'est contre d'autres amis, détracteurs imprévus de la neutralité scolaire, que M. Ferdinand Buisson est forcé de dépenser son éloquence et d'utiliser sa dialectique ; et voici que des républicains, trop oublieux de ses grands services, l'accusent presque de tiédeur et de défaillance. Ce livre leur prouvera, comme il prouvera à tout le monde, que ce n'est pas M. Buisson qui a changé. Sa conception de l'enseignement primaire et de l'instruction morale, son respect de la conscience enfantine, sont restés les mêmes en 1912

(1) In-18, xiv et 336 p., préface de Raymond Poincaré, librairie Hachette, 1910. Prix : 3 fr. 50.

qu'en 1880 et 1882... Il ne veut pas que l'école primaire, fréquentée par des élèves de moins de douze ans, soit une lice ouverte au conflit des idées religieuses et des systèmes métaphysiques; mieux que personne, il comprend que, porter atteinte à la neutralité, ce serait ruiner tout l'édifice scolaire... Puisse sa voix être écoutée! C'est celle de la raison et de la liberté. »

L'acquiescement donné par le président actuel du Conseil aux conceptions scolaires de M. Buisson, confrère à celles-ci une autorité exceptionnelle, et l'étude du volume *la Foi laïque* lave entièrement son auteur des reproches que lui adressent avec quelque légèreté des polémistes, plus soucieux de frapper fort que de frapper juste.

..

Rien de plus uni, rien de plus limpide que la carrière de M. Buisson. Adhérent résolu, dès avant 1870, du protestantisme libéral, c'est-à-dire d'un groupe qui proclame l'exercice sans limites du libre examen, M. Buisson a toujours vu dans la laïcisation de l'école primaire le moyen infailible d'arracher la France au catholicisme pour la vouer à la démocratie. Successivement inspecteur primaire, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'enseignement primaire, professeur de pédagogie à la Sorbonne, député de Paris, il a préparé, soutenu, organisé les lois établissant l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, et s'appête à les défendre aujourd'hui contre leurs adversaires de droite comme contre les impatiences de l'extrême-gauche.

« A-t-on mieux, déclare-t-il, à nous proposer que l'école

laïque telle que l'ont faite les Ferry, les Paul Bert, les Goblet ? C'est l'institution à la fois la plus hardie et la plus libérale : elle innove profondément, mais elle peut le faire parce que, en s'imposant à la raison de tous, elle ne blesse la conscience de personne. C'est une maison d'éducation commune, qui a pour premier caractère de n'être pas, de ne pouvoir pas être une école de combat. Par définition, il faut qu'elle soit l'école mutuelle de la tolérance, sous peine de se démentir elle-même.

« Elle n'est, elle ne peut être ni la servante, ni l'ennemie d'aucune croyance, d'aucune église, d'aucun parti. Elle respecte toutes les formes de la liberté de la pensée et de la liberté des consciences. Elle fait plus : elle s'applique à pénétrer de ce respect, dès le premier âge, tous les enfants qui lui sont confiés, les préparant ainsi à leur futur rôle de citoyens libres dans un pays libre...

« Le triomphe de l'esprit laïque, ce n'est pas de rivaliser de zèle avec l'esprit clérical pour initier prématurément les petits élèves de l'école primaire à des passions qui ne sont pas de leur âge... C'est de réunir indistinctement les enfants de toutes les familles et de toutes les églises, pour leur faire commencer la vie dans une atmosphère de paix, de confiance et de sérénité.

« L'école laïque a l'audace de croire — et c'est là tout son crime — que l'union des cœurs, des esprits, des volontés, est chose souhaitable et chose possible entre fils d'une même mère, malgré la divergence des opinions religieuses, philosophiques, politiques. Elle a dans la nature humaine assez de confiance pour ne pas faire dépendre la bonne harmonie sociale de l'adhésion à un même credo. Il lui suffit d'avoir fait luire aux yeux de tous un idéal moral, qui n'est ni dépendant ni exclusif d'aucune formule métaphysique. Et c'est par là qu'elle est la vraie libératrice des esprits...

« Et, comme ce sont là des idées mûres, comme il n'y a, dans ce pays de bon sens et de bon cœur, rien de plus populaire en somme que la laïcité ainsi comprise, comme l'immense majorité de nos concitoyens, catholiques ou libres-penseurs,

modérés, radicaux ou socialistes, ne demandent rien d'autre à l'école publique que l'application de ce programme qui est sa raison d'être, il est permis d'espérer que le jour n'est pas loin où la conscience publique, parlant haut, mettra fin, d'autorité, à la guerre civile scolaire, dont les enfants sont les premières victimes, et enjoindra enfin aux hommes d'école de faire leur œuvre à l'école, aux hommes d'église de faire la leur à l'église et aux hommes de parti de renoncer à se servir ou de l'une ou de l'autre pour des fins politiques. »

Cette page est du 31 décembre 1911 ; il faut en peser attentivement les termes, car elle livre loyalement le secret du livre et de l'homme (1).

Dès 1878, dans la conférence de clôture faite aux instituteurs délégués à l'Exposition universelle, M. Buisson disait :

« Dans ces régions délicates qui confinent à la religion et à la politique, dans ces grandes notions morales, fondement de l'éducation de l'homme et du citoyen, il y a deux parts à distinguer. — L'une qui est aussi vieille que l'humanité, innée à tous les cœurs, ancrée dans toutes les consciences, inséparable de la nature humaine, et, par là même, claire et évidente à tout homme, c'est le domaine de l'intuition. — Il y en a une autre, qui est le fruit de l'étude, de la réflexion, de la discussion et de la science ; elle contient des vérités non moins respectables sans doute, mais non aussi éclatantes, non aussi simples, non accessibles à toute intelligence. »

« Celle-là, Messieurs, cette partie sujette à la controverse et à la passion et qui, dans tous les cas, exige des études spéciales, longues et approfondies, elle n'appartient pas à l'enseignement populaire : n'y touchez pas. »

(1) Ainsi, l'école publique doit être *laïque*, c'est-à-dire non confessionnelle, — non catholique, — tout en restant *neutre*, c'est-à-dire en évitant les attaques directes à la croyance chrétienne.

C'est, en somme, la distinction qu'indiquait plus brutalement Paul Bert à peu près à la même époque : L'école enseigne ce qui est admis de tous et ce qui s'impose à tous, ce qui est incontestable et démontrable ; les églises enseignent des hypothèses, fondées sur des raisonnements non susceptibles d'exacte démonstration ; donc, l'enseignement religieux n'est pas à sa place dans l'école, qui n'a à connaître que des faits et des doctrines universellement acceptés.

C'est ce que M. Léon Bourgeois, dont on ne récusera pas l'autorité en ces matières, déclarait encore en 1910 aux instituteurs de la Marne. L'école, d'après lui, doit continuer sans trouble « son œuvre démocratique, qui tend à réaliser la paix des esprits ». Cette paix est elle-même « basée sur la tolérance à l'égard des opinions, le respect des croyances et la liberté », étant bien entendu que sera éliminé des programmes de l'école tout élément d'enseignement que la science n'aura point établi. En effet, « nous demandons à la science les résultats de ses recherches, qu'elle nous révèle l'un après l'autre ; nous n'enseignons ainsi que tout ce qui peut être vérifié : pour le surplus, nous ne savons pas (1) ».

Donc, à l'école publique le vérifiable, à l'église l'indémontrable ; et *ceci tuera cela*, car dans l'intérêt de l'union de tous les enfants d'une même patrie, « il faut que l'école laïque puisse un jour contenir tous les enfants de France. »

(1) Ainsi, la *paix* ne pourra être réalisée que par l'unification de l'éducation scientifique et rationaliste, et la *tolérance* consiste en des égards pour la faiblesse d'esprit qui cherche un appui dans la religion.

En 1883, M. Buisson développe, dans l'énorme enceinte du Cirque d'Hiver, et devant les membres de l'Association polytechnique, le programme, de « la nouvelle éducation nationale ». Il s'agit, en effet, de refaire la France sur de nouvelles bases. Encore quelques citations topiques :

« Ce qui se fait en ce moment-ci, d'un bout de la France à l'autre, de Paris à la plus humble commune, peut se résumer en un mot : c'est une tentative qui a pour objet de fonder dans ce pays-ci une *instruction nationale*. Tout est là et rien que là ! — Et qu'est-ce qu'une instruction nationale ? C'est, tout d'abord, une instruction qui s'adresse à tous les hommes ; c'est, d'autre part, une instruction qui embrasse dans chaque homme l'homme tout entier. C'est à ces deux caractères qu'on peut ramener les traits essentiels de la grande expérience à laquelle nous assistons, de cet essai de rénovation sociale dans l'école et, par l'école, dans le pays.

« Il faut d'abord, pour que cette instruction soit nationale, que toute la nation y puisse avoir part. Le législateur l'a bien entendu ainsi et, depuis quelques années, reprenant la tradition qu'on avait en vain essayé d'interrompre ou d'égarer, il a rendu l'instruction primaire vraiment nationale en la rendant *gratuite, obligatoire et laïque*. — Pourquoi *gratuite* ? Parce que ce qui importe à tous doit être payé par tous, parce que l'instruction primaire ne peut plus être aujourd'hui une aumône pour les uns et un moyen de gouvernement pour les autres... — Ensuite l'instruction a été rendue *obligatoire*. Pourquoi ?... parce que c'est un droit naturel pour l'enfant de recevoir les éléments de l'instruction et un devoir non moins naturel pour la société de les lui garantir.

« Enfin, pourquoi l'instruction primaire a-t-elle été rendue *laïque*, c'est-à-dire indépendante des différents cultes ? Elle est *laïque*, parce que, si nous voulons que tout enfant acquière

les connaissances que la Convention appelait déjà les « connaissances nécessaires à tout homme », nous n'avons pas le droit de toucher à cette chose sacrée qui s'appelle la conscience de l'enfant, parce que nous n'avons pas le droit, ni au nom de l'État, ni au nom d'une église, ni au nom d'une société, ni au nom d'un parti, au nom de qui que soit enfin, d'empiéter jamais sur le domaine de cette liberté de conscience, qui est le fond même et la raison de toutes les libertés. Et cette liberté ne sera sérieusement respectée dans l'école qu'à la condition expresse que l'école soit séparée de l'église. »

Il est évident, pour tout homme qui raisonne sans parti pris, que les thèses de M. Buisson doivent aboutir au monopole de l'enseignement public, seul capable d'assurer l'unité nationale des cœurs et des intelligences. Aussi ne pouvons-nous considérer la vive résistance que l'auteur de *la Foi laïque* oppose à la tentative d'installer *hic et nunc* l'obligation de l'école laïque, que comme dictée par les plus sérieuses raisons d'opportunité. Mais point par autre chose que des raisons d'opportunité. Il en voit avec raison le danger, assez instruit de la réalité des faits pour signaler les « énormes difficultés matérielles et morales où se briserait cette tentative ». Il expose avec un peu d'embarras que la nation a prétendu laisser toute liberté aux familles pour ajouter au programme « des connaissances et des directions morales, intellectuelles, civiques, dues à tous les enfants », les compléments et les développements que celles-ci « croiront pouvoir tirer de leurs convictions religieuses, philosophiques, sociologiques ».

Il aura beau s'en défendre, sa définition de l'éducation nationale n'est réalisable que sous le mode du mono-

pole d'État. Peut-il condamner à jamais une importante fraction de la jeunesse française à la discipline inférieure et néfaste de l'école privée ou catholique ? En 1903, il défendait âprement contre M. Émile Combes (on n'a pas perdu la mémoire de ce curieux incident) la valeur de l'enseignement moral donné à l'école publique et concluait comme il suit, aux applaudissements de la majorité radicale :

« ... Il s'agit de savoir s'il n'y a rien de changé ; si la pensée, l'art et la science sont encore sous la tutelle des religions. Et en ce qui concerne l'objet immédiat du débat, la possibilité d'une éducation morale sans une prétendue base religieuse, il s'agit de savoir si nous sommes une démocratie adulte et consciente, qui veut s'instruire et se conduire toute seule, qui veut faire ses affaires elle-même. — Les républicains n'hésitent pas à répondre que nous en sommes là et que nous avons désormais d'autres guides que la religion et ses révélations. — Les républicains qui ont fondé l'école laïque, l'ont fondée sur cette conviction, sur cette certitude, qu'elle est en état de transmettre à la jeunesse de notre temps et de notre pays tout ce que la civilisation humaine nous a légué de bon, de noble, de grand... »

Et la liberté religieuse, le respect dû à l'Église catholique, qu'en faites-vous ? Réponse :

« Nous n'entendons nullement faire la guerre à l'idée religieuse, encore moins supprimer la liberté religieuse. Ce que nous voulons combattre, ce n'est pas l'idée religieuse, c'est l'idée ecclésiastique, l'organisation cléricale, ou plutôt la tyrannie cléricale. C'est surtout l'établissement, au service de la contre-révolution, de tout un système de contre-éducation qui, sous prétexte de religion, perpétue les superstitions, les préjugés et les fanatismes... »

Ces paroles sont antérieures à la séparation de l'Église et de l'État. On comptait alors sur cette mesure pour porter au catholicisme un coup décisif ; on le voyait, au lendemain du jour qui lui aurait retiré l'appui officiel et les subsides tutélaires du gouvernement, déchiré par les plus graves conflits de doctrine et d'organisation, s'effondrant lamentablement sous le regard ironique de la « démocratie consciente ». La séparation a eu lieu dans des circonstances singulièrement défavorables à l'Église catholique, dépouillée de ses biens, ne possédant plus ses lieux de culte qu'au titre d'une occupation précaire. Et M. Louis Havet, constatant qu'elle sort fortifiée de cette épreuve, la désigne à ses amis politiques comme « s'organisant fortement dans l'ombre pour saper tout notre édifice ». Il en conclut que, « tant qu'on laissera à l'Église romaine son pouvoir sur les âmes, aucune réforme profonde n'est possible dans ce pays ».

Plus logique que M. Buisson, qui se dérobe — en toute loyauté, je le reconnais, — aux conséquences fatales du programme qu'il défend depuis quarante ans, la Chambre s'apprête à tirer des projets successivement élaborés par les ministères Briand, Doumergue, Steeg et Guist'hau, ainsi que des nombreuses propositions émanant de l'initiative des députés, une série de mesures restreignant l'exercice de la liberté scolaire, de la liberté du culte et de la liberté religieuse des personnes. Ira-t-elle d'un bond au monopole complet ? Cela n'est pas probable. On se contentera d'un monopole déguisé et sournois.

..

Donc M. Buisson, au début de l'année 1912, en présence d'une école publique stipendiée par l'État et qu'appuient toutes les forces du gouvernement, en présence, d'autre part, d'écoles privées, sévèrement surveillées et qui ne vivent que par les lourds sacrifices que s'imposent les catholiques français, propose à tous les hommes de bonne volonté, quelles que puissent être leurs préférences philosophiques, religieuses, politiques ou sociales, de se grouper en *Ligue française d'éducation morale* pour le perfectionnement de l'éducation morale par la propagation des règles reconnues indispensables à la conduite de l'individu et à la vie des sociétés. Tous les amis de la paix s'uniraient de la sorte pour travailler en commun sur la base générale de la laïcité, autrement dit de la neutralité religieuse, les lois Ferry servant de terrain d'entente aux catholiques et aux libres-penseurs, les seconds les appliquant loyalement, les premiers les acceptant correctement. Par dessus les querelles politiques, par-dessus les controverses religieuses, n'y a-t-il pas là un intérêt supérieur à défendre, un devoir primordial à remplir ?

Je voudrais indiquer très sommairement, mais très nettement, à l'auteur de *la Foi laïque*, pourquoi les hommes sincèrement religieux et sincèrement indépendants ne peuvent pas répondre à l'appel qui leur est ici adressé ; je le ferai avec la franchise que recommandent une entière estime et une vieille amitié.

Non seulement les lois Ferry ne nous semblent pas un terrain d'entente pour l'action commune de tous

ceux qui aiment ardemment leur pays et désirent relever chez l'enfant, chez le citoyen de demain, le sens du devoir ; mais nous tenons ces lois pour responsables en une très grande mesure de la recrudescence des ferments de haine religieuse, qui se manifeste depuis une quinzaine d'années.

Quelle était la situation à la fin du second Empire, quelle était la situation dans les premières années de la troisième République ? — Le parti républicain avait inscrit en tête de son programme l'obligation scolaire, déjà préconisée par Victor Duruy. Ses chefs, généralement étrangers aux croyances et aux pratiques religieuses, inclinaient à favoriser le personnel laïque et à lui assurer la prépondérance tant dans les écoles de garçons que dans les écoles de filles. Il y avait une tendance générale, depuis les libéraux jusqu'aux membres des partis les plus avancés, à détacher l'enseignement religieux du reste de l'instruction, tout en laissant aux ministres du culte toutes facilités pour le distribuer en dehors de l'école ou dans l'école même. On insistait vivement sur la nécessité pour tout instituteur, notamment pour les membres des congrégations enseignantes d'hommes ou de femmes, de posséder un diplôme décerné par les soins de l'État et attestant la capacité du maître ou de la maîtresse d'école. On voulait mettre enfin l'instituteur public dans la dépendance directe de ses chefs hiérarchiques et restreindre les droits conférés aux représentants des différentes églises qui figuraient aux degrés divers des conseils scolaires et académiques. On était d'accord pour enlever la nomination des instituteurs aux préfets, afin de les mettre en dehors de toute pression politique.

On était sympathique à la gratuité, sans en faire un dogme intangible. La laïcité s'entendait surtout de la préférence à donner aux instituteurs et institutrices laïques sur les congréganistes et subsidiairement de la mise à part de l'enseignement du catéchisme, il s'agissait, en somme, d'appliquer à l'école primaire le régime qui prévalait pour le lycée.

Ces diverses propositions pouvaient ne pas être très agréables aux catholiques, mais elles n'excédaient certainement pas ce que pouvait admettre l'opinion et ce que les mœurs étaient en mesure de supporter.

Malheureusement, la réforme scolaire se compliqua d'un souci politique. Elle dut être, on voulut qu'elle fût la revanche de la république démocratique et libre-penseuse contre l'Église, qu'on accusait très injustement d'avoir provoqué la crise ministérielle du 16 mai. Au lendemain de la victoire des 363, toutes les gauches ramassèrent le lamentable appel lancé par Gambetta à la guerre religieuse. Le mot d'ordre fut : Frappons l'Église par l'école !

C'est le même mouvement qui s'est produit au lendemain de l'affaire Dreyfus, et qu'on se propose d'exploiter encore aujourd'hui contre l'Église sous le prétexte que les catholiques se sont montrés en général défavorables à la revision du procès.

C'est un spectacle profondément triste pour les hommes de ma génération, dont le cœur, vers 1865, battait si fort pour la revendication des « libertés nécessaires », de constater comment, année par année, le programme des Laboulaye et des Jules Simon s'est mué, au fur et à mesure des progrès du parti républicain, en exigences de

jacobinisme sectaire, — adroitement enveloppées tant qu'un retour de l'adversaire politique était à redouter, cyniquement affichées depuis que les vainqueurs ont à leur disposition toutes les ressources de l'influence et de la pression gouvernementales.

J'ai cherché en vain chez M. Buisson le désaveu de ces détestables théories, ce à quoi m'encourageaient ses appels à l'apaisement. Je ne l'y ai pas trouvé. J'y ai trouvé, en revanche, l'affirmation du conflit irrémédiable entre la société religieuse et la société laïque : « Il faut que le catholicisme soit et qu'il reste une théocratie sacerdotale, qu'il garde, sous peine de se renier, sa prétention à la suprématie et qu'il l'oppose à la prétention, exactement contraire, de la société laïque. La suprématie ne se partageant pas, il faut que l'une des deux sociétés brise l'autre. — Edgar Quinet voulait faire de l'instituteur ce que nos lois en ont fait, le pionnier de la République, le magistrat de l'éducation, le guide autorisé de la jeunesse et de l'enfance. — Ailleurs (c'est-à-dire à l'étranger) l'école est encore, ou tellement subordonnée, ou si étroitement unie à l'Église, que sa part d'action éducative est toujours mêlée d'éléments extrascolaires. L'instituteur français est le seul qui soit nettement investi d'un mandat autonome et complet d'éducateur moral et social. »

M. Buisson est un étatiste et un rationaliste. Par le premier point il se rattache à la vraie tradition révolutionnaire, qui est celle des jacobins ; par le second il est resté le disciple impénitent du scientisme des Renan et des Berthelot. L'État a qualité, selon lui, pour imposer le dogme laïque, c'est-à-dire la science. J'ai déjà établi

qu'entre lui et ses contradicteurs de gauche, le conflit n'existe que sur le choix des procédés d'application.

Il est tellement étatiste que, pour lui, la destruction des congrégations enseignantes n'est au fond que la liberté rendue à leurs membres et que, d'autre part, ceux de ces corps qui se sont refusé à demander à l'État l'autorisation — qu'ils savaient ne pas devoir obtenir — sont des rebelles et des insoumis, qui n'ont plus droit aux avantages de la loi commune. Telle doit lui paraître aujourd'hui l'Église catholique, tel doit lui paraître le corps épiscopal français, tel doit lui paraître le clergé de notre pays tout entier, qui, ayant refusé de souscrire à la loi de séparation, ne sont désormais aux yeux du républicain radical qu'un ramassis de réfractaires et de rebelles, qui n'ont plus droit à la protection de la loi.

Comment M. Buisson, si hostile qu'il soit au catholicisme romain — c'est-à-dire au catholicisme tout court — comment M. Buisson n'a-t-il trouvé à l'endroit de notre clergé, dans la question des Manuels scolaires, que quelques paroles malveillantes et dures, tandis qu'il réservait ses éloges aux Amicales d'instituteurs ?

Ayons donc, soit vis-à-vis de M. Buisson, soit à l'égard du pays, l'entière franchise de notre attitude.

Nous avons dit plus haut ce qu'aurait pu être une « laïcisation raisonnable ». Celle à laquelle M. Jules Ferry a tristement attaché son nom n'a abouti, tout le monde le sait, malgré les milliards dépensés, qu'aux plus médiocres résultats, le pourcentage des illettrés nous apprenant qu'après trente ans d'efforts l'obligation n'a pas été réalisée.

En effet, on a procédé à des destructions odieuses,

pis qu'odieuses, véritablement stupides, telles que la dispersion de l'admirable Institut des Frères de la doctrine chrétienne et de toutes les congrégations enseignantes d'hommes et de femmes (1).

Un savant contemporain, M. Le Dantec, a traité, un peu lestement, la conscience comme un « épiphénomène » dans la série du déterminisme chimico-biologique. M. Buisson, à son tour, tient la religion pour une superfétation, relativement innocente chez les juifs et chez les protestants, mais nuisible et funeste chez les catholiques. Son école laïque a pour mission de ruiner la foi chrétienne chez ses élèves, et l'État y aidera en hâtant la disparition des écoles privées, derniers abris d'une intolérable sujétion.

La « tache noire », ce n'est pas l'ignorance, c'est l'enseignement chrétien, l'enseignement qui a été associé depuis Clovis à notre glorieuse histoire nationale. Qu'importe que le pourcentage dénonce en Bretagne ou dans telle région du centre et du midi une moindre fréquentation de l'école, si l'on a réussi, par quelque mesure sournoise ou brutale, à fermer des écoles fondées au prix de lourds sacrifices pour assurer à des enfants du peuple, avec l'instruction qui leur est due, l'intégrité de leur foi et la paix de leur conscience !

MAURICE VERNES.

(1) Le premier acte de la prétendue neutralité scolaire a été la destruction des crucifix placés dans les salles d'école, de même que la séparation des Églises a préludé par la misérable campagne des inventaires.

LA CLASSE = TAMPON

Rien ne justifie les classes moyennes. Tout les condamne, — et elles-mêmes. D'où vient donc qu'elles aient tant d'apologistes et de défenseurs ?

Certes, il y a là beaucoup de cette phraséologie révolutionnaire que les Français en sont venus à prendre pour de la volonté et de la pensée. « Indépendance de l'artisan », « atelier familial », « accession de tous à la propriété », « vertu de l'épargne individuelle », — et zim la boum !...

Mais il y a autre chose encore, et comme une sorte d'idéal, — assez bas, d'ailleurs. Étant bas, il s'étend plus. Pour le prolétaire, la médiocrité des classes moyennes représente plus de jouissances avec moins de peines ; pour le riche, moins de devoirs. Quant au petit bourgeois, s'il envie rageusement celui qui est au-dessus, il répugne encore plus à partager la condition du prolétaire.

Et tous sont dupes de leur égoïsme.

Le prolétaire d'abord, qui se désolidarise de sa classe pour épargner et s'établir. Il n'arrive, le plus souvent, qu'à se priver — à priver les siens, à faire travailler sa femme, à négliger l'éducation de ses enfants — pour que son salaire se réduise d'autant ou pour que la flibuste financière reçoive ses sous, qui iront à l'étranger

ou qui serviront à l'agio, c'est-à-dire à désorganiser, à piller la production nationale. Si cet épargniste imprévoyant atteint son but, ce sera pour connaître toutes les misères — réelles encore que méritées — du petit patron ou boutiquier, et parfois la faillite qui le rejettera brutalement au prolétariat qu'il a déserté ou trahi. S'il réussit tout à fait, au mieux, c'est dans ses enfants qu'il sera atteint. Sa fille sans dot ne se mariera pas et son fils bachelier ne fera qu'un dévoyé, un réfractaire.

La haute bourgeoisie s'imagine trouver dans les classes moyennes un tampon qui la préserve des chocs trop rudes d'un prolétariat justement irrité. Je l'ai reconnu, la facilité d'accès aux classes moyennes, en effet, constitue bien une prime offerte à la trahison ouvrière. Mais quand une classe dirigeante ne se défend plus que par de tels expédients, c'est qu'elle a déjà abdiqué. Le vrai sentiment de l'ordre a plus de hauteur et voit plus loin.

Décérébrer le prolétariat pour l'affaiblir, c'est le livrer aux suggestions des pires barbares, c'est en faire la plus formidable puissance de destruction qu'on vit jamais.

En outre, le fameux tampon que constituent les classes moyennes est en fulmi-coton. Les bacheliers qui ne trouvent pas une place à la mesure de leurs appétits vont grossir le redoutable contingent des provocateurs de la démagogie. Ah ! l'aveuglement de nos conservateurs !

Les principaux agitateurs du siècle dernier, Barbès, Flourens, Delescluze, Blanqui, Vallès, etc., étaient des bourgeois. Actuellement encore, les chefs socialistes sont rarement des ouvriers. « Malgré de graves apparences et des dangers réels, a dit Auguste Comte, le mauvais esprit

révolutionnaire appartient davantage à la bourgeoisie qu'au milieu populaire, du moins chez la nation centrale. La principale opposition à la concentration nécessaire du pouvoir et de la richesse émane de ceux qui, sans pouvoir devenir patriciens, ne veulent pas être prolétaires. C'est là que se développe, envers toutes les hautes positions, une envie que la religion peut seule guérir. Elles n'inspirent aux prolétaires qu'une défiance aisément surmontable d'après une digne conduite malgré l'ascendant actuel des sophismes anarchiques. »

*
**

Au congrès des classes moyennes, MM. Bernard et Hoffmann ont dit : « Il est bien entendu que nous devons chercher à maintenir et à consolider la classe des petits et des moyens commerçants à raison de leur rôle social, dont l'importance, je dois l'avouer, dépasse de beaucoup à mes yeux leur utilité économique. La solide barrière qu'ils ont opposée jusqu'ici aux assauts du collectivisme peut le contenir encore pendant bien longtemps, peut-être toujours. Sa disparition lui laisserait le champ libre, la victoire certaine. » Et M. Martin Saint-Léon a ajouté : « En défendant les classes moyennes industrielles et indépendantes, la plupart d'entre vous se défendent eux-mêmes contre les menaces du collectivisme révolutionnaire et aussi contre le péril que ferait courir à l'ordre social l'avènement d'une ploutocratie à l'américaine. » Or, ce sont les classes moyennes, précisément, qui fournissent les plus dangereux adeptes de la révolution sociale, qui, par l'étatisme qu'elles nécessitent,

acheminement au socialisme d'État, et qui favorisent, sinon la concentration normale, mais la ploutocratie. Car la ploutocratie, c'est la tyrannie de l'argent, sans contrôle, sans responsabilité, sans direction, sans devoir. Elle n'est possible qu'avec une opinion publique partageant l'erreur monstrueuse dont vivent les classes moyennes : à savoir que la propriété est non pas d'origine sociale, mais le fruit de l'épargne individuelle, — et donc qu'elle comporte des droits absolus.

*
*
*

Les conservateurs politiques ne sont pas plus clairvoyants. Un de leurs journaux, *l'Éclair*, publiait cette note en 1908 : « Dans une réunion au Trocadéro, à laquelle assistaient 5.000 détaillants, on adoptait une résolution invitant les électeurs à ne voter que pour des candidats anticollectivistes, prêts à défendre la propriété individuelle et les libertés nécessaires au développement du commerce et de l'industrie. »

Ce sont pourtant les classes moyennes qui nous ont dotés de l'opportunisme et du radicalisme. M. Paul Leroy-Beaulieu écrivait il y a quelques mois, dans *l'Économiste* : « Si l'on examine l'esprit de ces nouvelles couches, comme on disait il y a trente ou quarante ans, de ces classes moyennes, comme on dit aujourd'hui, on voit qu'elles sont en général assez indifférentes aux questions religieuses, sans avoir, toutefois, de fanatisme opposé ; elles éprouvent, elles éprouvaient surtout quelque jalousie pour les plus anciennes couches, les classes dites autrefois dirigeantes, qui n'ont plus guère qu'une supé-

riorité mondaine dont elles usent parfois sans assez de discrétion. Ces sentiments faisaient que les nouvelles couches se sentaient quelque inclination pour le parti républicain dit avancé et pour son programme. » Et M. Kergall ajoutait, dans *la Démocratie rurale* : « Si l'envie de classe est depuis plus d'un siècle la seule et unique boussole de la nef française, ç'a été d'abord grâce au concours de la grande et moyenne bourgeoisie, à laquelle nous devons 1789 et 1830 — 1848 n'ayant été qu'un coup fourré — et, ensuite, quand la bourgeoisie riche a eu évolué à droite, ç'a été grâce au concours de la toute petite bourgeoisie. C'est même celle-ci qui a fourni ses cadres au suffrage universel, pendant que la bourgeoisie maçonnique et la démocratie des professions libérales lui fournissaient des candidats. Cette petite bourgeoisie de la boutique ou de l'atelier n'a été ni plus avisée ni plus prévoyante que son aînée. Pas plus que les grands bourgeois de 1789 et que les moyens de 1830 et de 1848, les petits bourgeois n'ont compris qu'en se mettant à la tête de l'assaut démagogique, ils sacrifiaient leur intérêt à l'envie de classe et rééditaient la fable du cheval ayant voulu se venger du cerf. Ce sont les petits patrons, ce sont les bâtisseurs patients de la petite propriété qui, notamment aux élections générales de 1906, ont assuré le succès de ceux qui veulent détruire cette propriété, en même temps que celui des radicaux imbéciles, qui fraient la voie aux premiers. »

* *

On a dit que les classes moyennes étaient la base du

gouvernement représentatif. Hé oui ! puisqu'elles ne vivent que du désordre...

En 1830, il y avait 280.000 cabarets en France, 360.000 en 1880. Maintenant, il y en a 500.000. Le système électif est le triomphe du mastroquet, c'est-à-dire de la petite boutique. Celle-ci est experte en fraudes, marchandages, bénéfices occultes. « Les nouvelles couches, a écrit M. Paul Leroy-Beaulieu, c'est-à-dire les petits et moyens commerçants, industriels, propriétaires, fonctionnaires, gens adonnés aux professions libérales, constituaient les cadres de l'ancien parti opportuniste, lequel graduellement avait évolué en parti radical-socialiste. »

Il n'y a pas bien longtemps encore, la Franc-maçonnerie n'était composée que de bourgeois. Le droit d'admission, les cotisations étaient relativement élevés. En tout cas, les grades sont restés chers. La loge est toujours le marché où l'on troque son vote contre des bourses, des faveurs diverses : commandes, fournitures, primes, places, droits protecteurs, etc. Après y avoir été opportuniste, quand les opportunistes tenaient l'assiette au beurre, la petite bourgeoisie est devenue radicale, quand ce fut le tour du radicalisme. Demain, elle sera autre chose, si on l'aide mieux à débiter son alcool empoisonneur et son lait frelaté. Ce qu'elle ne sera jamais, ce qu'elle ne peut être : c'est un élément d'ordre.

Et cela explique bien des choses : la puissance politique des classes moyennes comme la vogue insensée du suffrage universel.

Exemple. Un commandant d'escadre est mis en disponibilité comme ennemi du petit commerce, et donc du

radicalisme, s'il s' imagine que les matelots sont faits pour manœuvrer en mer, et non pour fournir des clients aux maisons publiques et aux bars. Cela s'est vu. De même, aux villes qui votent bien, on accorde une caserne. On la retire à celles qui ont mal voté.

Et voilà comment dure ce honteux régime de décomposition

Tout candidat qui leur promet des faveurs a les trop nombreuses voix des classes moyennes. Et tous les candidats en promettant, elles se décident pour le plus fort enchérisseur. Il est pour le moins naïf de supposer que les socialistes se laisseront dépasser dans ces exercices électoraux. Quelques-uns déjà ont été jusqu'à promettre aux boutiquiers de juguler les coopératives. D'autres se sont fait élire comme champions de la petite propriété. Sans doute, il y a Karl Marx. Mais la doctrine est une chose, la tactique électorale en est une autre. Et c'est celle-ci qu'on pratique, et ce sont les résultats de cette pratique dont la France périt.

*
**

Pas assez vite encore, au gré des classes moyennes. Voyez-le. La *Revue de l'horlogerie-bijouterie* disait récemment :

« L'accaparement, sous une forme déguisée, nous ramène la féodalité. Unissons-nous pour renverser cette nouvelle bastille. »

« C'est en ces termes que le Comité d'action du commerce de détail du Havre avait convoqué tous les commerçants et employés de magasins à une réunion, qui a été tenue à l'hô-

tel de ville du Havre, pour protester contre les privilèges que les maisons d'accaparement tirent de la loi actuelle des patentes et pour demander la revision de cette loi.

« Dans l'ordre du jour qui fut voté à l'issue de cette réunion, nous relevons le passage suivant, qui montre bien l'état de surexcitation des esprits en présence de l'attitude de certaines maisons à succursales multiples :

« *Se proposent d'imiter leurs confrères du Midi et de la Champagne si les pouvoirs publics n'interviennent pas en leur faveur*; décident de faire part de leurs doléances à M. le sous-préfet du Havre, afin qu'il avise le gouvernement que les commerçants sont décidés à faire *la grève de l'impôt*, jusqu'à ce que la réforme de la loi ait donné satisfaction à leurs légitimes revendications. »

Mais il y a mieux encore. Dans le numéro du 9 mars 1911 de la *Revue vinicole*, on pouvait lire ceci :

« On comprend la haine des politiciens contre le commerce des boissons, car c'est le monde vinicole qui a donné l'exemple de la résistance à leur volonté. Les seules manifestations importantes qui se soient produites en France depuis de longues années sont : 1° *les émeutes des vigneron du Midi, avec l'inoubliable mutinerie du 17°*; le sang coula à flots dans les rues de Narbonne et l'incendie consuma ou menaça les préfectures de plusieurs départements du Midi; les députés prirent la fuite et quittèrent secrètement les régions en révolte; mais ils votèrent bientôt après toutes les lois que leur réclamèrent les viticulteurs méridionaux;

« 2° *L'agitation des débitants contre le projet Cochery* sur la vignette (fermeture des cafés, cortèges dans les rues, délégations aux préfectures et sous-préfectures avec concours de la foule); la vignette, quoique proposée par le gouvernement et appuyée énergiquement par la Commission du budget, fut abandonnée avec perte et fracas; le rapporteur général du budget, M. Doumer, qui s'était déclaré partisan de la vignette,

ne fut pas réélu député aux élections de 1910, à cause de l'opposition que lui firent les détaillants de sa circonscription ;

« 3° *Le colossal meeting en plein air des débitants de Paris contre le Matin*, à la suite duquel le Préfet de police impuissant dut se réfugier dans un café et demander asile et protection à ceux-là mêmes dont il avait mission de réprimer les revendications ; quant au *Matin*, il changea sa ligne de conduite envers les débitants, paya 10.000 francs et fit des excuses ;

« 4° *Les troubles de la Champagne*, bientôt suivis de la capitulation du Parlement, qui adopta de suite un projet de loi donnant plus ou moins satisfaction aux émeutiers du vignoble.

« Rien n'a bougé en France en dehors du monde vinicole. Toute l'énergie nationale s'est réfugiée là. »

Voilà toute l'énergie des classes moyennes et — sans omettre les syndicats de fonctionnaires — à quoi elle s'emploie. Comment peut-on croire encore que ce soit à l'ordre ? Il est vrai que nos conservateurs ne se proposent que de conserver l'anarchie.

..

Au moyen âge, maîtres et compagnons ne faisaient qu'un. Mais, l'industrie se développant, les maîtres prirent de l'ambition. Leur avidité d'argent, leur vanité et leur égoïsme révoltèrent parfois les compagnons. La scission s'accrut. Dès le dix-huitième siècle, elle devint définitive par la suppression des corporations. C'en était fait de la liberté d'association ouvrière. Cet attentat inexpiable contre la liberté essentielle, accompli hypocritement au nom de la liberté et des Droits de l'homme, nous en

subissons les funestes conséquences, — dont la guerre sociale latente ou déclarée.

Ce n'est donc pas à la petite bourgeoisie, qui a déchaîné la guerre sociale, qu'il faut demander la pacification. Elle n'est pas un lien qui unit, elle est une barricade qui sépare le prolétariat du patriciat. Elle n'évite d'être écrasée entre les deux classes sociales normales, qui s'opposent malencontreusement au lieu de concourir, que grâce à cette séparation. C'est pourquoi elle s'applique d'instinct à aggraver le conflit désastreux, excitant tantôt celle-ci contre celle-là et tantôt celle-là contre celle-ci, spéculant sur les trahisons et vivant des blessés et de la dépouille des morts. Et voilà comment elle est la classe-tampon !

Au surplus, lisez ce qu'écrit un conservateur, M. Jacquinet : « A l'époque si agitée qui suivit la révolution de 1830 en France, et alors que l'émeute était comme en permanence dans les rues de Paris, M. Thureau-Dangin, dans son *Histoire de la monarchie de Juillet*, fait observer que les sociétés révolutionnaires n'étaient guère composées que de bourgeois... Après le sac de Saint-Germain l'Auxerrois, de l'archevêché, et de plusieurs églises, en 1831, M. Duvergier de Hauranne affirmait, à la tribune de la Chambre des députés, que les ouvriers de Paris n'y avaient eu aucune part, et il nommait les jeunes gens des écoles comme les principaux coupables. »

A-t-elle changé depuis ? Non pas. Son apparente modération n'est faite que de lâcheté. Elle ne se complait que dans le désordre, qui est son meilleur bouillon de culture.

Si elle ne provoque plus des émeutes de rues, c'est

qu'elle a le suffrage universel, beaucoup plus pernicieux que le tromblon de l'émeutier romantique ; c'est aussi que les larges artères des grandes villes et le perfectionnement de l'armement ont modifié les méthodes insurrectionnelles.

*
**

M. Martin Saint-Léon a cité l'opinion de M. Christophe, fondateur et président d'honneur de la Ligue syndicale. Il faut qu'elle soit connue. La voici : « Personne, dit en substance M. Christophe, personne n'a le droit d'exercer plus d'une profession. Si vous laissez un grand magasin vendre tout : des tissus, des chapeaux, des bottines, des parapluies, des livres et des parfums, vous affamez les travailleurs que la vente de ces divers articles faisait vivre ; *vous me volez, à moi spécialiste, mon gagne-pain*. La liberté est limitée par le droit certain du prochain à la vie... Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas admettre qu'un grand bazar accapare la vente de tous les produits, condamnant à la misère les citoyens les plus actifs et les plus laborieux de la nation. » C'est d'après la même conception individualiste que les rouges brisent les machines et sabotent. Et encore ceux-ci ont-ils cette excuse qu'il s'agit de leur pain, tandis que, pour le petit bourgeois, il ne s'agit que de son rang.

« Les plus actifs et les plus laborieux » ? Mais ce n'est pas la peine qui compte, c'est le résultat du travail.

« Un homme, un métier ? » Soit. Mais ce n'est pas tout un métier que de vendre seulement du savon, et un autre de vendre seulement du café. Et c'est un métier

que de fabriquer des épingles, et un autre de les encarter. Le sabotage s'exerce même contre le petit commerce qui cherche à rivaliser avec le grand pour la complexité, à l'exemple des rouges pourchassant les renards. M. Christophe propose, en effet, que « dans les villes dont la population excède 5.000 habitants, aucun magasin ne pourrait vendre plus de cinq espèces de marchandises ; encore ces magasins paieront-ils autant de droits fixes et proportionnels qu'ils vendront de marchandises de diverses espèces ». De même, dans certaines régions des États-Unis, les terrassiers syndiqués ont décidé de rogner leurs pelles de quelques centimètres, les aides-maçons de ne porter que tant de briques à la fois, etc... C'est le principe même du *Ca canny*, du sabotage, — c'est l'appauvrissement général. Les rouges, du moins, ne demandent pas que l'État l'impose. De même, dans la violence et la monstruosité antipatriotique, les classes moyennes dépassent tous les « bons bougres » de M. Gustave Hervé.

On a pu abattre leurs églises, mettre leur pays au pillage, abêtir et corrompre leurs enfants dans les écoles sans religion, — ils n'ont pas bougé. Mais dès qu'il s'agit de quelques profits, ils mettent tout à feu et à sang. Tout de même, les révoltes populaires ont d'autres allures.

Dans l'Aube, les petits propriétaires insurgés ont été jusqu'à arborer le drapeau allemand, en offrant le pays à l'empereur Guillaume. L'antipatriotisme ouvrier, si monstrueux soit-il, n'est pas si bas. Chez l'ouvrier, il y a toujours un sentiment social. Ce qu'il voit dans l'Internationale, c'est la dispense du service militaire, quelque

argent de plus ; mais c'est aussi, surtout, la fin de l'horreur des tueries humaines.

*
*
*

Par sottise, envie, ou simplement goût morbide du gâchis, la petite bourgeoisie a provoqué toutes les insurrections du siècle dernier, et ensuite, rendue féroce par la peur, elle a participé à toutes les sanglantes répressions qui suivirent. Sans parler de 1830, c'est elle qui renversa Louis-Philippe en février 1848, et c'est encore elle qui massacra le peuple ouvrier parisien en juin suivant. C'est elle qui renversa l'Empire en septembre 1870, et c'est encore elle qui exigea des capitulards l'atroce hécatombe de 35.000 prolétaires en mai 1871. Après l'épouvantable répression, elle dénonça encore.

On le voit, la fameuse classe-tampon de nos conservateurs ahuris oscille entre l'anarchie qui lui est indispensable comme l'air et l'implacable répression.

G. DEHERME.



LE véritable être collectif est formé par l'association volontaire d'êtres convergents qui se partagent des fonctions solidaires et travaillent, d'après l'impulsion du passé, dans l'intérêt de leur postérité.

AUGUSTE COMTE.

Le Crépuscule ⁽¹⁾

Le dos de la terre qui, durant les heures diurnes, s'est échauffé et vivifié aux rayons du Soleil, à mesure qu'elle continue à tourner vers l'orient avec le rythme sidéral de sa rotation, s'éloigne maintenant de la lumière, qui auparavant lui donna vie. Il s'immerge dans l'ombre démesurée de l'espace, dans la nuit, que n'éclaircissent ni ne réchauffent les feux de ces soleils très éloignés qu'on nomme des étoiles.

Parce que Phœbus ne tord, ni n'étend
Autour de ce globe froid et humide
Ses bras étincelants, le vulgaire voulut
Appeler nuit ce soleil qu'il ne comprend pas.

Ainsi chante Michel-Ange dans l'un de ses sonnets, avec une admirable intuition de ce phénomène cosmique qu'est le passage du jour à la nuit. Quand le passage commence, au bord oriental de l'horizon, sur lequel luit, le matin, la clarté rosée de l'aurore, avant-courrière du Soleil, un voile obscur s'élève alors, solennel, et

(1) Voir aux nos précédents des 16 février et 1^{er} mars « L'Aurore » et « Le Jour » du même auteur.

s'étend sur le ciel, comme pour repousser la lumière qui se concentre toute vers l'occident, en suivant le Soleil, duquel elle émane, et dont scintillent encore à l'horizon les derniers rayons brillants, jusqu'à ce qu'eux aussi ils s'éteignent dans les rouges feux du couchant. Le couchant, en effet, a généralement les chaudes teintes pourprées que détermine l'air réchauffé, tout chargé de vapeurs d'eau et de poussière par la chaleur diurne, tandis que le lever du Soleil, qui s'accomplit à travers l'atmosphère refroidie et purifiée par la radiation nocturne, est annoncé par la lumière froide et rosée de l'aurore. Mais, tant sur le fond rosé de l'aurore que sur le fond rouge du crépuscule, tant avant l'arrivée qu'après le départ du Soleil, voilà qu'improvisément tremble et brille dans le ciel la planète qui a la plus intense blancheur et reflète le mieux les rayons solaires : la très lumineuse planète Vénus, qui, pour son double aspect d'avant-courrière et de suivante du Soleil, fut chantée par les prophètes védiques, sous les formes brillantes des açvins gémeaux, et, par nos poètes antiques, comme étoile du matin, étoile du soir : Lucifer et Hespérus ; l'astre le plus beau qui soit au ciel, au dire d'Homère.

Déjà l'étoile de Vénus apparaissait
Avant les autres étoiles et avant la lune :
Toute la plage était silencieuse, et l'on n'entendait
Rien, sinon le murmure d'une lagune
Et le cousin bourdonnant qui sortait
Du milieu de la forêt à l'air sombre :
D'Hespérus la douce et sereine image
Joliment reluisait dans le lac.

Mais la Terre continue infatigablement à tourner vers

l'orient et elle s'éloigne aussi de la vision de Vénus, laquelle, de son côté, tourne vers l'occident, dans le sillage lumineux du Soleil qui l'attire à soi avec les invisibles et encore inscrutables liens de la gravitation. Maintenant le ciel à l'occident est tout clair et serein, tandis qu'à l'orient il s'enveloppe de voiles toujours plus obscurs, qui se condensent et se déploient et se brodent d'étoiles, jaillissant, d'abord rares, puis toujours plus accusées et innombrables, du fond de l'espace incommesurable; et enfin

Déjà tout l'air s'embrunit,
Le serein bleuit, et les ombres retournent
En bas des collines et des toits,
Au blanchioiement de la récente lune.

Ainsi le crépuscule, en un tour rapide, accomplit sa fonction du passage du jour à la nuit, comme l'aurore, dans une autre brève période de temps, atténue la transition entre les deux longues durées de la nuit et du jour.

Ces deux passages, l'aurore et le crépuscule, quoique d'égales durées et de teintes analogues, roses et rouges, sont pourtant essentiellement différents. Avec l'aurore, en effet, la Terre mortifiée par les ténèbres, engourdie par la radiation nocturne, semée de gelée blanche et aspergée de rosée, retourne à la lumière, à la chaleur, au mouvement, à la vie du jour. Avec le crépuscule, au contraire, la même Terre, animée par la lumière et par la chaleur du jour, toute résonnante de vie, palpitante de lymphes et de sang, et vibrante d'action, retombe dans l'obscurité, dans le froid et dans l'assoupissement de mort de la nuit.

Le jour s'en allait et l'air sombre
Délivrait les vivants, qui sont sur Terre,
De leurs fatigues :

ainsi nous a chanté Dante sur le motif qui lui était offert par le livre huitième de l'*Énéide*. Mais, au crépuscule ce ne sont pas seulement les animaux qui se trouvent délivrés des fatigues endurées dans la lutte diurne, à laquelle ils sont astreints pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur progéniture; ce sont aussi les plantes qui, fatiguées du travail accompli par leurs tissus pour l'assimilation de l'acide carbonique et la confection de la chlorophylle sous le stimulant de la lumière solaire, cherchent le repos et la quiétude dans la paralysie nocturne. Pour elles, le crépuscule détermine le phénomène contraire à celui de l'aurore décrit par Dante en d'admirables vers : « Telles que les fleurs inclinées et fermées par le froid nocturne, après que le Soleil les a inondées de sa blancheur, se redressent tout ouvertes sur leurs tiges ». Le soir, au contraire, sous l'aile de la nuit, qui, noire, s'avance d'orient, avec un frisson subtil, qui envahit les prés et les champs et court sur la chevelure des bois, les fleurs baissent la tête et les feuilles se recroquevillent et se resserrent dans le repos de la fatigue vespérale, et elles attendent paisiblement que le gel nocturne les imprègne de gelée blanche ou les asperge de rosée sous le froid scintillement des étoiles.

Sur la croûte de la Terre qui se resserre ainsi pour se défendre contre le froid de la radiation nocturne, entre les herbes et les feuilles endormies dans la privation de la lumière et de la chaleur du Soleil, voici que les animaux cherchent également leurs gîtes et leurs repaires

pour se reposer des fatigues diurnes et se retremper et reprendre une nouvelle vigueur dans la quiétude de la nuit. Les cigales, après avoir entonné un si formidable hymne au Soleil, atténuent avec le déclin de l'astre fulgurant la puissance de leurs chœurs sonnants, et, avant même que le Soleil soit couché, éteignent leur voix immense qui, auparavant, montait si haut dans le ciel pour chanter la joie du jour et de la vie. A la place de cette joie, dans l'ombre du crépuscule surgit de la Terre, comme un léger pincement de violon, le cri subtil des grillons et le fredon encore plus subtil des cousins qui accompagnent, sur un ton mineur mélancolique, l'immersion de la terre dans l'obscurité de l'espace sidéral.

Vers l'occident, où resplendissent froides les dernières lueurs du Soleil, on entend encore les gazouillements des moineaux qui se disputent les places pour le sommeil sur les rameaux des arbres, sous lesquels passent les bœufs fatigués qui traînent, comme le décrit Horace, de leur col languissant le soc de charrue renversé et reluisant, à raison de la grande quantité de terre tailladée, durant le travail du jour.

Dans les sillons ouverts par le soc de la charrue se blottissent les alouettes et les cailles, et, en se plongeant dans la terre, elles s'y mêlent, en quelque sorte, jusqu'à ce que la nouvelle aube les arrache à leur assoupissement nocturne et les rappelle à la joie de leurs chants. On voit passer en l'air, au-dessus des campagnes, les corbeaux, on voit les faucons décrire leurs cercles tandis qu'ils se hâtent, avec la fuite de la lumière, de retourner dans leurs glaces de la montagne, où déjà sur les cimes

culminantes se sont repliées les ailes puissantes de l'aigle, tandis que le long des champs, sur la mer empourprée par le coucher du Soleil, courent entre ciel et eau, rapides, légères, azurées, les mouettes, ainsi que les alcyons et les albatros, qui vont se cacher dans les falaises solitaires qu'arrose le sel marin.

Ainsi, presque toute la vie terrestre, végétale et animale perd avec la disparition du Soleil la force qui la soutenait dans l'âpre bataille de l'action diurne, et elle se recueille dans le repos qui doit lui redonner haleine pour la bataille des jours suivants. Mais une petite partie de vie tellurique se réveille précisément avec le crépuscule, parce qu'elle trouve dans les ténèbres le moyen de se soutenir.

C'est cette partie de vie végétale qui s'alimente de substances organiques ; c'est cette partie de vie animale qui constitue les classes des rapaces nocturnes, auxquelles même les hommes fournissent nombre de représentants. Donc, tandis qu'avec le déclin du crépuscule s'éteignent quasi tous les chants et toutes les voix des animaux, voici qu'on commence à entendre le sifflet rythmique du duc, le souffle rauque du hibou, le jappement de la chouette et le grognement du chat-huant, de tous ces oiseaux nocturnes qui avec des vols silencieux et mous sortent, les yeux phosphorescents, à la recherche de leur nourriture répandue à travers les rameaux, sous forme d'oiselets ayant leur petite tête couverte de l'aile dans un inconscient assoupissement nocturne.

La chouette est le symbole de la science humaine, comme le serpent, qui est aussi l'image de l'immortalité ; parce que, sans doute, tous deux sont les symboles de

l'immense et fatale cruauté de la Nature, grâce à laquelle, nous tous, nous sommes, comme dit Héraclite, des mortels immortels, mourant de la vie des autres et vivant de la mort des autres.

Pendant cette immense et universelle cruauté du vouloir de vivre, qui se repaît de ses chairs et de son sang pour maintenir dans l'éternité la succession de ses formes caduques, proie du temps, s'atténue chaque soir sur la Terre, et en même temps disparaît à peu près la fatigue par laquelle, dans la redoutable œuvre diurne, se sont consumés ses organes.

Le soir, les tissus, les membres, l'esprit sont fatigués, et tout cela cherche le repos.

Comme l'aurore a la fraîcheur, le vif aiguillon et l'âpre et convulsif tourment de la jeunesse, ainsi le crépuscule a la fatigue, la langueur, le flegmatique abandon et l'affaiblissement résigné de la vieillesse.

L'Aurore et *le Crépuscule* furent sculptés ensemble par Michel-Ange sur le sarcophage de Lorenzo. Pense-t-il, l'austère capitaine, à ce qu'il y a de transitoire dans toutes les choses que symbolisent justement les deux statues étendues à ses pieds ?

L'aurore qui exprime le passage de la nuit au jour et représente, en même temps, la jeunesse, c'est le passage de la naissance à la vie; et le crépuscule, transition du jour à la nuit, n'est-il pas précisément comme la vieillesse qui nous porte de la vie à la mort ?

De même que le Soleil décrit un arc diurne apparent, de l'orient à l'occident, ainsi aux deux extrémités du sarcophage arqué de Laurent, se tiennent *L'Aurore* et *le Crépuscule*, l'un dans l'acte de se lever, l'autre dans

celui de se coucher ; tous les deux dans des poses transitoires bien aptes à représenter la fugacité des deux plus fugitifs moments du jour sidéral et des deux plus caduques périodes de la vie.

En des poses plus stables, plus fermes et mieux définies se tiennent pour l'autre sarcophage, sous l'idéale effigie de Julien, la statue du *Jour*, qui est le symbole de la vie : la vie mûre, forte, laborieuse, opérante, et celle de la *Nuit*, qui est le simulacre de la paix de la mort.

Force dédaigneuse et sereine joie : voilà ce qu'expriment sur un sarcophage *le Jour et la Nuit* ; triste douleur et sombre tristesse : voilà ce que signifient sur l'autre sarcophage *l'Aurore et le Crépuscule*. En se levant, l'aurore de la vie qui revient se lamente. Naissance est douleur ! Telle est la vérité qu'avait reconnue Michel-Ange, qui, à la nouvelle qu'on lui donnait joyeusement qu'un fils venait de naître à son neveu Léonard, écrivait ceci à Vasari, en avril 1554 : « Je n'aime guère qu'on célèbre un tel événement, l'homme ne devant pas rire quand le monde entier pleure. Aussi me semble-t-il que Léonard ne montre pas beaucoup de jugement de faire tant de fête pour une naissance, au lieu de réserver son allégresse en l'honneur de qui est mort, après avoir bien vécu. »

L'Aurore est née, elle a surmonté la première douleur de la naissance ; et cependant elle gémit visiblement dans la marmoréenne splendeur de ses membres immortels, qui, dans le plein éclat des formes juvéniles, n'en pressentent pas moins avec angoisse les futures douleurs de la maturité et les tourments de la vieillesse, ses petits seins arrondis, polis, marmoréens, sans bouts

formés, ne savent pas encore le gonflement du lait, ni ne connaissent les suctions et les morsures des bouches enfantines : terribles ventouses, qui pour se nourrir tire-ront de ces seins avec le lait le sang maternel. Et son ventre virginal, aux muscles transparents et solides, au pénil fermé, n'a pas encore éprouvé les sursauts et les distensions de la grossesse, non plus que les déchirements et les efflanquements de la parturition. Et c'est en prévision de ces éventualités prochaines et de toutes les autres douleurs successives de la vie que *l'Aurore*, qui représente la jeunesse, se tord et se lamente.

Mais, quand la vie est parvenue au soir, il n'y a plus de motif pour une aussi intense douleur. L'imagination des douleurs futures est beaucoup plus pénible que le souvenir des douleurs passées. Celle-là donne un noir souci, convulsionne, torture; celui-ci procure seulement tristesse et résignation. Voilà pourquoi, tandis que, d'un côté du sarcophage, *l'Aurore* lève et tourne anxieusement son visage vers la douleur qui va venir, de l'autre côté, *le Crépuscule* baisse tristement la tête au souvenir de la douleur passée.

« De la même façon, à peu près, dit Gotama dans le 129^e discours du *Majjhimanikâyo*, qu'on voit les ombres projetées par les cimes des hautes montagnes, au coucher du Soleil, venir sur la plaine, sur elle s'abaisser, sur elle descendre, ainsi, quand quelqu'un s'est assis ou étendu sur une couche ou repose sur la terre, ce sont les actions émanées de lui en œuvres, en paroles, en pensées, qui alors viennent sur lui, sur lui s'abaissent, sur lui descendent. »

Or tel est justement l'instant et l'état d'âme qu'a repré-

sentés Michel-Ange dans *le Crépuscule*. Le vieux s'est étendu sur sa couche et il baisse la tête sous l'ombre de ses actions passées, laquelle sur lui vient, sur lui s'abaisse, sur lui descend. Déjà le corps montre l'état de relâchement crépusculaire, produit par les fatigues diurnes, ou de prostration sénile, déterminé par le travail et la vie. La puissante charpente osseuse n'est plus, ainsi que dans *le Jour*, courbée et comprimée, comme un formidable ressort d'acier, et prête à se détendre dans l'action ; elle s'allonge au contraire, et s'abandonne, depuis les doigts des pieds jusqu'à ceux des mains, par lassitude et besoin de repos. Les muscles ne sont pas gonflés et contractés par l'effort de la vie et de l'action, comme dans *le Jour*, mais ils se détachent pour ainsi dire des os, auxquels ils restent seulement suspendus avec les ligaments. Les membres même semblent, en quelque sorte, se désarticuler du tronc et les humérus se séparer des épaules, et les fémurs du bassin, dans cet abandon général où est parvenu le merveilleux corps, duquel la stupéfiante anatomie est tout entière mise au service de l'idée que le corps même exprime. Et la tête, elle aussi non entièrement finie, ne montre plus la force, le dédain et la colère, ni cet aspect d'horrible cratère volcanique qu'a la tête du *Jour*, mais elle exprime une tristesse douce, apaisée, résignée, comme il convient à qui laisse le travail diurne pour le repos de la nuit ou qui, descendant dans le vallon des années, se prépare au repos de la mort.

Le souvenir de l'action et de la douleur du *Jour* a cessé de gonfler et de tourmenter le grand thorax du *Crépuscule* et d'y mettre le spasme qui agite la jeune poitrine de Tristan : « La lumière ! la lumière ! oh !

cette lumière qui ne s'éteint jamais ! Le Soleil se coucha, le jour passa, mais son odieuse image se ralluma, dans le flambeau. Au jour ! au jour ! au triste jour, à l'âpre ennemi, haine et outrage ! y-a-t-il un souci, y-a-t-il une peine qu'il ne réveille avec sa splendeur ? Oh ! puissé-je, comme tu éteins la lumière de ce flambeau, éteindre celle du jour impudent. » *Le Crépuscule*, dans son déclin du jour et de la vie, n'est plus agité par la fatale passion de l'amour, régénératrice de jour, de lumière, de vie. Il a vu tomber le Soleil et il s'arrête maintenant dans la paix vespérale, pour réfléchir sur le dur, douloureux chemin parcouru, et pour commencer peut-être à jouir de la paix qui l'attend dans le repos de la nuit et de la mort. Le vieillard chenu, encore terriblement fort, peut dire avec Macbeth : « La route de ma vie en est à se dessécher. Elle se couvre d'une feuillaison jaune », ou mieux encore, il peut répéter les vers de son propre créateur :

Comme mon passé m'est présent,
 Et qu'à tout moment il me hante,
 O monde faux, je connais bien alors
 L'erreur et le dommage de la race humaine.
 Ce cœur qui consent enfin
 A tes cajoleries et à tes vains plaisirs,
 Pourchasse au fond de l'âme les pires chagrins.
 Il faut l'avoir éprouvé pour le savoir ;
 Combien souvent tu promets
 A autrui la paix et le bien que tu n'as
 Et ne devras jamais avoir !

Cette profonde connaissance de la vanité et de la douleur de la vie et du monde conduisit Michel-Ange vieux, plus vieux que son *Crépuscule* lui-même, à exprimer sa

renonciation à l'art qui, après avoir rempli sa vie, comble maintenant la nôtre et qui lui apparaissait alors à lui comme une vanité, une bulle irisée de savon, se jouant devant la dure réalité du monde, dans laquelle tout est mystérieux excepté notre douleur. Voici ce qu'il disait dans ces autres vers bien connus :

Il est déjà parvenu, le cours de ma vie,
Par une mer tempétueuse, avec une fragile barque,
Au port commun, où il s'agit de rendre
Compte et raison de toute œuvre méchante ou pie.
Aussi la tendre fantaisie
Qui fit pour moi de l'art une idole et un roi,
Je sais maintenant combien elle était erronée,
Et ce que l'homme a de désirs regrettables.

Il n'y a donc pas à s'étonner que Michel-Ange ait transféré la paix de sa résignation, additionnée pourtant de tristesse, dans la statue du *Crépuscule* avec cette puissance énorme de vision et de représentation, qui faisait écrire à Goëthe que depuis Michel-Ange il ne pouvait plus goûter la Nature, parce qu'il ne pouvait la voir à l'égal de lui, avec des yeux aussi grands que les siens.

GIUSEPPE DE LORENZO.

(Traduit de l'Italien par EDMOND THIAUDIÈRE).



TOUT ordre réel est spontanément modifiable d'après son propre exercice.

AUGUSTE COMTE.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

L'ACTION DU MÉDECIN

Dans un beau livre médical qui vient de paraître chez Maloine, *Clinique thérapeutique du praticien*, par H. Huchard et Ch. Fiessinger, nous avons lu cette page, dont tous les médecins devraient s'inspirer :

« Tout malade qui sort du cabinet du médecin, avant même d'avoir pris le remède, doit être remonté par un sentiment de réconfort et d'espoir. Si les paroles du médecin n'ont pas produit un effet salulaire, ce n'est pas la maladie du patient qui est trop grave, c'est l'action morale du médecin qui a manqué de pénétration et d'adresse. Il faut rendre au malheureux confiance en soi ; à ce prix seulement il retirera de la médication l'efficacité totale qu'elle est susceptible de produire.

« Si les consultations des hôpitaux n'assurent à ceux qui les fréquentent que des soulagements passagers et incertains, ces échecs tiennent maintes fois à la rapidité de l'examen, à la sécheresse de cœur qui fait tendre d'une main indifférente l'ordonnance au pauvre diable. Il attend, avec une telle expression d'angoisse, le mot d'encouragement et de bonté qui ne vient pas. Le médecin qui n'attache pas un sentiment d'émotion et de pitié à la pratique de son art, perdra, du fait de cette incapacité ou de cet oubli, les fruits les plus sûrs de son instruction et de sa peine.

« La bonté du médecin, ses paroles compatissantes, exer-

cent des effets stimulants et curateurs. Le système nerveux du malade, favorablement impressionné, traduit cette excitation légère par un accroissement probable dans la production de l'énergie nerveuse. Celle-ci, allant actionner les organes en souffrance, y rétablit les fonctions troublées, s'efforce de réaliser des restaurations cellulaires. Sans doute, dès qu'une maladie organique est en jeu, l'amélioration n'est jamais que temporaire. Le malade n'en a pas moins traversé une période d'atténuation à la faveur de laquelle a glissé dans son âme quelque espoir fugitif d'une guérison, quand même possible.

« On s'étonne de voir les pauvres affligés de tuberculose et de cancer, de maladies incurables, changer si souvent de médecin, s'adresser à des empiriques, invoquer les secours de l'au-delà. Toutes ces allées et venues, ces supplications et ces prières n'ont pour but que d'alimenter cette flamme de l'espérance. Une fois éteinte, c'en est fait de la lutte. Le mal a pris définitivement le dessus et la résignation inerte du patient laisse creuser, sans tentative de résistance, les dernières tranchées qui assureront la reddition prochaine de la place.

« A notre époque d'utilitarisme, de machinisme, de raison ergoteuse et étroite, il n'est point mauvais d'établir que, au point de vue scientifique, le cœur et le sentiment ont gardé leur place. Les malheureux couchés sur le lit d'hôpital, bousculés par les soins hâtifs et impatients des infirmières, en savent quelque chose. Il n'y a qu'à voir leurs pauvres figures ravagées où toute expression suppliante s'est effacée, dans la certitude où ils sont qu'aucune main secourable ne se tendra vers eux. Bientôt, les râles d'agonie encombreront leur gorge et ils se verront mourir au milieu de l'indifférence de tous et dans le bruit non interrompu des conversations particulières.

« En ce qui est de l'action psychique du médecin et de la bonté envers les malades, notre époque positive et sèche marque un recul. »

LES GRÈVES

Lu dans un journal financier, il y a un mois :

« L'essai de grève internationale des mineurs, que l'on semble préparer pour la fin du mois, n'a pas grande influence sur les cours des valeurs houillères de la région. Les capitalistes sérieux qui ont ces valeurs en portefeuille pensent, avec raison, que la baisse éventuelle à prévoir ne serait que momentanée. Si les pouvoirs publics, sous la pression de la classe ouvrière, imposent de nouvelles charges aux compagnies, celles-ci se récupéreront sur les consommateurs. »

NOS FONCTIONNAIRES

Le Congrès de l'Union des associations professionnelles du personnel civil des administrations centrales vient de se réunir à Paris. Deux cents délégués y assistaient.

Après avoir repoussé, à l'unanimité, le statut des fonctionnaires que le gouvernement propose, le Congrès a adopté, à l'unanimité également, la résolution suivante :

Le congrès émet le vœu :

« 1° Que nul ne puisse entrer dans une administration centrale qu'à la dernière classe de l'emploi de rédacteur ou de commis et à la suite d'un concours unique commun à tous les ministères ;

« 2° Qu'en aucun cas les agents des services extérieurs ne puissent occuper les postes appartenant en propre aux administrations centrales s'ils n'ont préalablement subi le concours et s'ils ne sont entrés à la base ;

« 3° Que, dans chaque ministère, tous les emplois de sous-directeurs et les deux tiers au moins des emplois de directeurs soient réservés au personnel des administrations centrales ;

« 4° Que l'avancement soit donné : pour la classe, exclusivement à l'ancienneté; pour le grade, après inscription sur un tableau d'avancement et dans l'ordre d'inscription sur ce tableau. »

C'est proclamer que la fonction n'existe que pour le fonctionnaire... Tout notre individualisme n'aboutit qu'à cette absurdité, — et ainsi à l'anarchie. Mais il n'y a aucune raison pour que nos fonctionnaires aient conservé plus de bon sens que l'ensemble des Français décérébrés, dissociés, démoralisés...

NOTRE COMMERCE

Voici un document, extrait du rapport de M. Chauvet, sur le budget du Commerce, qui prouve qu'en dépit de l'optimisme officiel la situation commerciale de la France n'est guère brillante. Ce sont les chiffres comparés, en millions de francs, pour les années 1891 et 1907, du commerce extérieur des principaux pays :

	<u>1891</u>	<u>1907</u>
Angleterre	18.776	29.351
Allemagne.	9.047	19.263
États-Unis.	8.944	16.933
France	8.337	11.819
Pays-Bas	5.200	10.215
Belgique	3.318	6.621
Russie	2.716	5.066
Autriche-Hongrie	2.940	5.207
Indes anglaises	3.712	5.788
Australie	1.858	3.142
Italie.	2.003	4.829
Canada	1.037	2.228

	1891	1907
République Argentine.	852	2.910
Suisse	1.604	2.840
Espagne	1.951	1.989
Chine	1.456	2.784
Japon	569	2.377
Suède	962	1.676
Danemark	810	1.414

Quel recul désolant depuis 1891 ! Alors que le mouvement des échanges avec l'étranger doublait, et même plus, en Allemagne, aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, en Suisse, en Autriche, même en Chine, — le chiffre de notre commerce extérieur augmentait d'à peine 40 p. 100. Alors que l'Allemagne et les États-Unis nous dépassaient en 1891 de moins d'un milliard, leur commerce actuellement est supérieur au nôtre de 7 et de 5 milliards. Et les Pays-Bas sont près de nous rejoindre !

LE COMMERCE MONDIAL

De la Finance coloniale :

« L'office de statistique universelle d'Anvers évalue le commerce mondial pour 1910 à 174 milliards 621 millions de francs, en augmentation de 13 milliards 380 millions sur 1909 ; il décompose le total comme suit : importation, 90 milliards 324 millions ; exportation, 84 milliards 397 millions ; chaque partie du monde intervient pour les montants ci-après :

	Importation	Exportation
Europe, Fr.	61.620.058.321	51.374.272.941
Asie	6.250.735.811	7.506.062.243
Afrique	3.228.570.615	3.637.503.461

	Importation	Exportation
Amérique. . .	15.953.749.370	18.030.173.330
Océanie. . .	3.271.220.336	3.828.924.528

« En 1910, les pays se sont classés comme suit en matière de commerce extérieur : Grande-Bretagne (30,2 milliards), Allemagne (20,5), États-Unis (17,5), France (13,4), Belgique (7,7), Pays-Bas (6), Russie (5,7), Hindoustan (5,6), Italie (5), Canada (3,8), Hongrie (3,6), République Argentine (3,6), Suisse (3), etc.

« Au Congrès de La Haye, on a évalué à 142 p. 100 l'augmentation du commerce mondial depuis cinquante ans. »

L'IMBÉCILLITÉ LITTÉRAIRE

Dans une lettre qu'il vient d'écrire à l'un de nos directeurs de théâtre, un auteur dramatique anglais nous fournit un bel échantillon de l'incommensurable niaiserie des littérateurs :

« Je ne suis pas un pauvre et obscur homme de génie, écrit-il. Je suis un requin, prêt à dévorer les artistes français et les théâtres français, comme j'ai dévoré déjà les artistes et les théâtres anglais, américains, allemands, autrichiens et scandinaves. J'ai beaucoup d'argent et j'en veux davantage. J'ai grande réputation et j'en veux davantage... J'ai la constance d'un requin, aussi bien que sa voracité... J'ai conquis Londres, Berlin, Vienne, New-York et Stockholm, et je conquerrai Paris en son temps... »

Il eût pu ajouter, en s'en rapportant à l'Évangile, qu'il a déjà conquis le royaume des cieux...

FABIEN MAGNIN

Un Comité composé de MM. Henri Boncourt, préfet de l'Isère, Barrier, maire des Abrets, A. Aragon,

ingénieur E. S., Beesly, professeur, Bruhay, ouvrier facteur de pianos, Jules Clerget, industriel, Émile Corra, Deschs, délégué du Comité positiviste anglais, Paul Descours, délégué du Comité positiviste anglais, Pierre Gimot, ouvrier mécanicien, Auguste Gouge, industriel, Frédéric Harrison, ancien président du Comité positiviste anglais, René Jayet, adjoint au maire des Abrets, Charles Jeannolle, A. Keufer, ouvrier typographe, Samuel Kün, ouvrier typographe, Émile Rény, ouvrier ferblantier, Léon Simon, industriel, Vaillant, nous adresse l'appel suivant :

« Plus de cent ans se sont écoulés depuis la naissance de Fabien Magnin. Il naquit aux Abrets (Isère) le 16 juin 1810. Il fut toute sa vie un simple ouvrier, menuisier de son état.

« La notoriété de Fabien Magnin n'a guère dépassé de son vivant les bornes de sa commune d'origine et de ses coreligionnaires positivistes, au milieu desquels sa vie modeste s'est écoulée. Mais si sa renommée ne s'est pas étendue au loin, dans le cercle restreint qui a été en mesure de l'apprécier, sa mémoire est restée vivace et ne s'éteindra pas de sitôt.

« Dans l'histoire du positivisme, il occupera toujours une place des plus honorables. Il fut le premier et le plus éminent disciple prolétaire d'Auguste Comte, qui l'avait honoré de son amitié et destiné aux charges les plus difficiles, celle notamment de président de la Société positiviste.

« Il s'était encore attaché au grand philosophe au moment où celui-ci, inconnu de la masse, poursuivait en silence, presque ignoré des contemporains, le grand œuvre de régénération mentale et morale de l'Humanité. Il avait, de plus, fait son possible pour constituer un groupe de prolétaires autour du grand rénovateur. Il est resté fidèle toute sa vie à la personne du Maître et à son premier successeur Pierre Laffitte.

« Fabien Magnin a été, en outre, un propagateur de premier ordre, prêchant dans le milieu ouvrier, avec une persévérance admirable, la doctrine régénératrice à laquelle il avait voué son existence.

« Dans sa vie privée, le dévouement, la bonté, le bon sens et la sagesse ont été ses qualités les plus saillantes. Cette nature d'élite mérite donc à tous ces titres que sa mémoire se conserve et soit montrée en exemple aux générations futures.

« Le Comité soussigné croit remplir un devoir de reconnaissance en proposant de perpétuer par des symboles matériels le souvenir de cet homme de bien. Il veut marquer la maison natale de Fabien Magnin d'une plaque commémorative, ériger son buste sur une des places de la ville des Abrets et réunir en un volume ses écrits et sa correspondance.

« En effet, son œuvre de propagande, à la fois si originale et si pleine d'aperçus ingénieux et profonds, n'a pas encore été publiée séparément. Elle se compose de quelques brochures, telles que le *Rapport à la Société positiviste par la Commission chargée d'examiner la question du travail* (1848), la *Lettre sur la grève des ouvriers du bâtiment de Londres* (1861), *Programme et Lettre aux organisateurs du Congrès ouvrier de Marseille* (1879), *Discours au Congrès ouvrier de Paris* (dans le *Positivisme au Congrès ouvrier* 1877) et des études publiées, soit dans la revue la *Politique Positive*, de 1872 à 1873, soit dans la *Revue Occidentale*. Il faut y ajouter, outre des travaux moins importants, un *Tableau des fonctions sociales*, d'après Auguste Comte.

« Le Comité invite toutes les personnes qui ont connu, de près ou de loin, Fabien Magnin et qui se rendent compte des services éminents rendus par lui, à vouloir bien prendre part à la souscription destinée à couvrir les frais de la commémoration dans la mesure de leurs moyens. Les sommes souscrites devront être adressées à M. Jules Clerget, trésorier, 60, rue de Sartoris, à La Garenne-Colombes (Seine). »

PAR TOUS.

LA QUINZAINE POLITIQUE

A propos du jugement que nous avons porté sur sa brochure, *la Constitution de 1875*, M. Paul Brunoy nous adresse quelques réflexions auxquelles la coïncidence d'un récent débat parlementaire confère une éminente actualité :

« J'admire fort le positivisme, écrit notre confrère, et
« j'ai de fidèles amis parmi les positivistes. Mais les
« positivistes sont, en général, des théoriciens, et les
« réalités leur échappent. M. Deherme seul essaie de
« réagir et je l'approuve de toutes mes forces.

« Un exemple : vous préconisez la transmission du
« pouvoir directorial en dehors de l'élection populaire
« (peu importe le degré). Vous réclamez la désignation
« du successeur par le titulaire même. Doctrine admi-
« rable en principe, en fait source de déceptions — tant
« du moins que les hommes ne seront pas des demi-
« dieux, et il ne paraît pas que ce soit demain qu'ils
« doivent atteindre cet état de perfection. On sait com-
« ment ont fini les Antonins, et, plus près de nous, le
« successeur même du fondateur du positivisme a vu
« son choix annulé par la presque unanimité de ses
« fidèles, et la formule électorale remplacer, par force,
« la formule de la prédésignation.

« Je crois qu'il faut diriger d'abord ses efforts vers
« les possibilités. C'est cette vue qui m'a conduit à
« rechercher une amélioration possible, — et je con-

« viens que la tâche est ingrate, — plutôt qu'une transformation totale pour laquelle la masse n'est pas encore mûre et qu'elle ne comprendrait pas. »

M. Paul Brunoy ne nous en dira jamais plus sur ce sujet que nous ne nous en sommes dit souvent à nous-même. Il y a longtemps que, pour notre part, nous avons médité ces fortes paroles d'un grand historien, Fustel de Coulanges : « Le gouvernement des peuples n'est pas une spéculation pure. Il ne suffit pas à l'homme d'État comme au philosophe que ses vues soient conformes à un idéal de morale et de logique ; ce qui importe avant tout c'est qu'elles soient applicables. Il faut qu'elles s'adaptent aux intérêts complexes, aux besoins variés, même aux passions et quelquefois aux préjugés et aux erreurs des hommes. »

Après cette citation, M. Brunoy voudra bien croire qu'il n'a pas affaire, en nous, à un positiviste en chambre ou à un conservateur de musée positiviste. Comme beaucoup de ceux que Deherme a groupés autour de lui et associés à son action, nous avons rempli une longue carrière de praticien avant d'avoir lu une seule ligne de Comte. Et si nous nous sommes trouvé positiviste, c'est après avoir laborieusement repensé et redécouvert, par le maniement des hommes et l'observation directe des faits, des conceptions politiques dont l'expérience achève de vérifier la justesse.

Il ne nous échappe pas qu'il y aurait la même erreur, vouée au même insuccès, à prétendre plier, en politique, la réalité aux schémas de Comte qu'en art à essayer de sculpter ou de peindre une académie de femme en suivant servilement un canon de beauté.

Mais, justement, M. Paul Brunoy nous permettra de maintenir et de soutenir contre lui que *notre possibilité* vaut mieux que *la sienne* et qu'en France les intérêts, les besoins, les passions et les préjugés conspirent en faveur d'une restauration du pouvoir central et de l'hérédité sociocratique. Les intérêts, les besoins ? M. Paul Brunoy s'est chargé de la démonstration dans sa brochure. Les passions, les préjugés ? Faut-il rappeler les mouvements tumultueux qui se sont appelés successivement *boulangisme*, *nationalisme*, et qui, obéissant à une périodicité régulière, reparaissent tous les vingt ans et traduisent, d'une façon désordonnée, incomplète, mais expressive, l'aspiration dictatoriale et centraliste de la province comme la tendance de Paris à reprendre son rôle traditionnel. Ici, nous ne sommes pas dans le domaine des idéologies et des logomachies. Il s'agit d'événements dont les hommes de cinquante ans ont été ou témoins ou acteurs. Ce qui a empêché ces entreprises centralistes de parvenir au succès, c'est la crainte, demeurée si vive chez les révolutionnaires, que la dictature, au profit d'un dynaste ou d'un soldat, ne devînt rétrograde. Le jour où l'instinct national comportera la pleine conscience des conditions propres à la dictature sociocratique, une nouvelle tentative atteindra aisément aux fins poursuivies.

Et il nous semble que, contrairement à l'opinion de M. Paul Brunoy, il y a plus de possibilité et de réalité dans nos projets que dans les siens. Notre confrère est convaincu qu'il faut un chef. Par raison d'opportunité, il se contenterait de déférer l'élection du président de la République à un collègue où le suffrage des parlemen-

taires serait noyé dans celui de quelques corps intermédiaires judicieusement choisis. Nous croyons lui avoir prouvé que ce président ne serait pas moins que son prédécesseur un soliveau. Mais, dans l'hypothèse même où cette modification doit rendre quelque relative indépendance au président, nous ajoutons : dans cette hypothèse-là surtout, M. Paul Brunoy n'obtiendra, ni du Parlement — cela va sans dire — ni du suffrage universel, indifférent et corrompu, ce qu'il souhaite. Il lui faudra, dans l'intérêt d'un correctif aussi léger, faire appel à des forces extérieures et supérieures au régime, en un mot, déployer autant d'efforts que nous aux fins d'hérédité sociocratique. N'est-il pas, dans ces conditions, préférable et plus *pratique* d'aborder la difficulté de front et de courir droit à la réforme sans nous attarder à une réformette sans conséquence ?

Après cela, nous sommes disposé à concéder à M. Paul Brunoy que tout ne sera, ni gagné, ni terminé quand nous aurons rendu au pouvoir central la suprématie usurpée par le pouvoir local. Cette restauration est la condition nécessaire d'un renouveau intellectuel et moral. Elle n'en est pas la condition suffisante. Et M. Paul Brunoy a raison de nous faire observer que la série des Antonins a mal fini, faute d'un pouvoir spirituel qui l'assistât ; il a raison aussi de rappeler que la constitution d'un pouvoir spirituel n'est pas l'œuvre d'un jour et que l'église fondée par Comte a été, dès ses premiers pas, la proie des antipapes et des schismes. Mais qu'est-ce que cela prouve ? M. Brunoy l'a dit : que les hommes ne sont pas des demi-dieux et que nous sommes condamnés au relatif et à l'à peu près. C'est la

chose du monde qu'un praticien positiviste court le moins risque d'oublier.

Nous ne sommes pas des présomptueux et des illuminés. Nous cherchons simplement à y voir bien clair.

Les libéraux et les démocrates, en ce moment confondus sous l'appellation de parti radical, ne se doutent point de la part active qu'ils prennent à la diffusion de nos idées et à la destruction des vieilles illusions.

Ils avaient posé, avant de parvenir au pouvoir, selon l'expression de Burke, des principes métaphysiques à conséquences universelles.

Or, maintenant qu'ils tiennent la queue de la poêle, ils commencent à faire leur petit Rabagas et à essayer de limiter, au nom de l'autorité, l'amplitude de ces conséquences.

C'est avec une joie immense que nous avons entendu, à Toulouse, l'ex-ministre Ch. Dumont, l'un de nos métaphysiciens les plus notoires, déclarer, pour motiver sa résistance à la réforme électorale, que le suffrage universel n'est pas seulement un problème d'arithmétique. Délicieux euphémisme pour signifier qu'on ne peut pas abandonner le suffrage universel à sa propre gravitation ni s'en remettre à lui de tout décider. On le voit, M. Ch. Dumont, depuis qu'il a été ministre, n'a plus beaucoup d'efforts pour s'accorder avec le *Syllabus* en cette matière.

M. Brunoy doit se rappeler avec quelle ardeur frénétique, il y a quelque vingt-cinq ans, les Clemenceau et les Pelletan réclamaient la revision de la Constitution de 1875, dans le sens démocratique. A quand les destructions nécessaires ? s'écriaient-ils. A quand la sup-

pression du Sénat? A quand celle de la présidence?

Or, le 2 mars dernier, les radicaux de la Chambre se sont vertueusement indignés à la seule pensée qu'on pût restreindre les prérogatives diplomatiques imparties au pouvoir exécutif. Ils ont souri de pitié quand un naïf député est venu réclamer en faveur de l'unicamérisme. Ne leur parlez plus de démocratie pure. Ils ont rétrogradé en deçà du parlementarisme intégral.

N'est-ce pas une conversion merveilleuse? Il n'a pas fallu dix ans pour l'amener. Un tel revirement sert puissamment notre cause, dans l'opinion. M. Brunoy croit-il qu'il y ait plus loin de la démocratie pure comme la rêvaient les radicaux d'antan au parlementarisme autoritaire qui est aujourd'hui le leur que de ce parlementarisme à la dictature sociocratique?

Il n'y a qu'une conversion dont nous désespérons.

Celle de M. Jacques Piou, le très catholique et très conservateur président de l'*Action libérale*.

M. Piou a repris à son compte le programme politique de l'ancien parti radical. Il a remontré éloquemment le danger que fait courir à nos relations extérieures l'instabilité du pouvoir exécutif. Et il a conclu en faveur du Parlement, contre l'exécutif. Poussée à ce degré, l'illusion parlementariste offre quelque chose d'infinitement touchant.

S'il ne reste qu'un défenseur du parlementarisme, M. Piou sera celui-là, de même que M. Marc Sangnier est prédestiné à demeurer le dernier des démocrates, afin de mieux rendre témoignage à l'anarchie doctrinale de notre époque.

REMY ANSELIN.

Les Livres qui font penser

Le Mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880, par JULES GAY, o fr. 60 (Bloud, édit.) — J'ai eu commerce avec de nombreux sillonnistes, et il m'en est resté cette impression qu'on les pouvait ranger en deux catégories : les batteurs d'estrade, vaniteux, puérils, cherchant à recueillir les stériles applaudissements de la foule en s'efforçant de paraître plus *avancés* que leurs contradicteurs socialistes et anarchistes ; les adhérents de bonne foi et de bonne volonté — les plus nombreux — aux prises avec une contradiction imaginaire, mais douloureuse quand même, car les maux d'imagination n'ont que trop de réalité dans les souffrances et les désordres qu'ils causent. Je me hâte de dire que tout, dans la brochure de M. Jules Gay, concourt à le placer dans la seconde catégorie. Cette brochure reproduit quatre conférences, faites au *Sillon du Nord*, en janvier-février 1910. Elle s'est donné pour but de rappeler « quelle part ont eue les catholiques, dans le mouvement démocratique, en France, au cours du dix-neuvième siècle ».

Voilà une évocation, qui ne manquerait pas d'utilité et d'intérêt, si l'on s'y livrait à la lumière de principes directeurs bien établis. Ce n'est, malheureusement, pas le cas de M. Gay qui commence par déclarer, en son avertissement, qu'il n'est pas besoin de chercher une définition, plus ou moins exacte, de la démocratie. J'en demande bien pardon à M. Gay, mais je pense que la première chose, avant de se faire l'historien ou l'annonciateur de la démocratie, sera toujours de définir cette dernière, avec précision. Je pense aussi que l'élémentaire probité intellectuelle exige que le mot *démocratie* soit pris dans son acception étymologique, la seule valable : *le gouvernement de la*

société par ses éléments inférieurs. Et si les démocrates « laïques » ou catholiques escamotent aussi volontiers la nécessité d'une définition, c'est qu'ils craignent de ne pouvoir passer outre à une absurdité flagrante, étalée et dénoncée, dès le premier pas.

Donc, pas de définition.

La démocratie, au gré de M. Gay, est un fait sous-entendu inéluctable et définitif.

On discute une définition, tandis qu'un fait, on a juste la ressource de le constater.

Or, le fait démocratique se manifeste, dit M. Gay, sous une double forme politique et sociale.

1^o L'extension universelle du suffrage et la tendance à l'établissement de la République.

2^o Un mouvement vers un accroissement de bien-être, de sécurité et de dignité, au profit des plus déshérités d'entre les membres de la société.

Assurément, ce n'est pas un positiviste qui niera le fait. Mais il contestera, et de toutes ses forces, l'interprétation que M. Gay en donne. Dans les années quarante-huit, à l'heure où les catholiques libéraux et démocrates, encore troublés et déconcertés par la condamnation de Lamennais, ne savaient trop comment accorder leurs croyances avec leurs aspirations, un modeste philosophe avait pleinement élucidé la difficulté. Comte avait discerné, avec sa grande perspicacité, dans la souveraineté du peuple un instrument provisoire de destruction impropre à toute reconstruction, de même qu'il avait, par une de ces locutions illuminatrices et révélatrices dont il eut le secret, tiré au clair ce que l'on continue à appeler la question sociale et qui consiste dans *l'incorporation* à la société d'un prolétariat campé, tel un nomade, dans nos villes et villages. Et les deux prétendus témoins de la démocratie concluent contre elle, dans l'œuvre de Comte, de la façon la plus péremptoire.

Bien qu'il ait assigné comme limites à son travail les années quatre-vingt, M. Gay semble s'être surtout préoccupé d'établir, implicitement tout au moins, la filiation qui relie le

Sillon à Lamennais et au groupe de *l'Avenir*. Cette filiation, hélas ! n'est que trop réelle, mais elle remonte plus haut encore.

Il faut l'aller chercher jusqu'au poète romantique allemand, Novalis, s'écriant : « La source de toute démocratie est dans l'Évangile ! » Erreur meurtrière et fatale. Comment peut-on commettre de pareilles confusions ? Ce qu'il y a dans l'Évangile, et ce qu'il a apporté de nouveau dans le monde, c'est le *misereor super turbam*. Je demande qu'on me montre la moindre trace de démocratie dans le livre sublime qui a institué la plus belle et la plus efficace des aristocraties, l'aristocratie spirituelle.

Ce que j'ai trouvé de mieux dans la brochure de M. Gay, c'est la conclusion. « Aux catholiques les meilleurs et les plus ardents, il a manqué une éducation politique et une éducation sociale. »

Il est probable que je ne l'entends pas comme M. Gay ; je ne m'en approprie pas moins son appréciation.

Oui, les catholiques français ont beaucoup à apprendre.

Beaucoup à prendre, sans qu'il en coûte à leur foi, dans le positivisme.

Qu'ils aillent demander à Comte les conditions exactes, dans lesquelles doit s'exercer le pouvoir spirituel.

Ainsi se convaincront-ils qu'un catholique — pas plus qu'un positiviste — l'un incliné sous un dogme révélé, l'autre soumis à une discipline démontrable, ne peuvent se dire libéraux, sans reconnaître la subordination de la doctrine aux fantaisies individuelles ; démocrates, sans soumettre toute vérité, révélée ou démontrée, au verdict du suffrage universel. De telles épithètes, quand un catholique s'en pare, constituent une pipe-rie électorale, aussi inefficace, d'ailleurs, que dénuée d'honnêteté et de dignité. Avec son bon sens, le popolo refuse de croire au libéralisme et à la démocratie d'un catholique. Et il a bien raison, le popolo ! Ce qui n'empêche pas — M. Gay s'en doute un peu — les bons catholiques et les bons positivistes de vouloir et de préparer plus de bien au prolétariat que les farceurs parlementaristes et les politiciens démagogues.

REMY ANSELIN.

Histoire de la Révolution dans les ports de guerre. — I. Toulon, par OSCAR HAVARD, 7 fr. 50 (Nouvelle Librairie nationale). — Fondée par Richelieu, développée par les soins de Colbert et surtout par le gouvernement de Louis XVI, la marine française faisait belle figure vers 1789. Elle comptait deux cent douze unités navales. Trois grands ports militaires et six plus petits lui offraient des abris sérieux. En 1786, le roi avait assisté aux premiers travaux entrepris à Cherbourg.

Mais Lord Chatam avait dit : « La seule chose que l'Angleterre ait à craindre ici-bas, c'est de voir la France devenir une puissance maritime, commerciale et coloniale. » Or, voici qu'éclate la révolution, et, après ces trois sinistres étapes : Toulon, Aboukir, Trafalgar, il ne reste rien de nos flottes. Le rapprochement donne beaucoup à penser. C'est pour l'avoir fait que M. Oscar Havard a entrepris d'étudier de près ce qui se passa dans nos ports de guerre.

Paris ne s'agitait pas encore que Toulon devenait le théâtre des premiers troubles. Scénario toujours le même : des bandes, venues on ne sait d'où, se livrent à des violences et terrorisent la masse paisible des habitants de la ville ; cependant que les autorités responsables de l'ordre, mal soutenues par le pouvoir central, comme lui empoisonnées de doutes sur la légitimité de leur mission, ne montrent qu'une fermeté insuffisante. Les émeutes redoublent. Elles s'accompagnent de pillages et de massacres. Enfin, elles aboutissent à la mainmise des terroristes sur la municipalité. C'est le temps où la Commune de Paris impose ses volontés à la Convention.

Il s'en fallait que l'ensemble du pays acceptât la nouvelle tyrannie. Des rébellions s'annoncent dans soixante-quinze départements, tantôt au nom du roi, tantôt sous la direction de simples modérés. A Toulon, c'est un modeste artisan, du nom de Roux, qui rassemble la milice urbaine, hisse le drapeau blanc sur les édifices, et acclame la royauté de Louis XVII, le tout sans la moindre effusion de sang (12 juillet 1793).

L'escadre de la coalition croisait devant nos côtes méditerranéennes. Elle comprenait des navires anglais, espagnols, piémontais, napolitains, sous le commandement de l'amiral

britannique Hood. Marseille avait imité le mouvement de Toulon. Des pourparlers s'engagent avec les alliés, qui déclarent faire la guerre aux seuls jacobins, pour mettre fin aux troubles de la France. L'amiral Hood promet de sauvegarder Toulon et la flotte française pour le compte du roi légitime. Mais ce n'est qu'une feinte. Grâce aux loges maçonniques, les Anglais sont secrètement d'accord avec certains membres du gouvernement révolutionnaire. Ils s'opposent à la venue du comte de Provence. Lorsque la Convention envoie des troupes faire le siège de la ville, leur attitude devient de plus en plus étrange. Ils viennent en aide mollement aux Toulonnais et paralysent même leur défensive. Enfin, quand se dessine la nécessité d'une reddition, ils vident les arsenaux, puis gagnent le large, emmenant la moitié de nos vaisseaux et livrant l'autre moitié aux flammes.

Tel est le drame que nous raconte M. Oscar Havard, en un volume boursé de références. Le récit lui-même est superbe de couleur et de vie. Qu'on en juge par ces fragments que je détache des premières pages du livre.

« Situé sur un terrain légèrement incliné vers la mer, au bord d'une baie profonde, dont la presqu'île Sepet ferme l'entrée, Toulon s'encadre au nord, à l'est, au sud, à l'ouest, de vingt collines, sur lesquelles les pins, les oliviers et les mimosas étagent leurs bouquets et dispersent leurs parfums, etc.

« Dans la rade, se balancent le *Commerce de Marseille*, le plus luxueux bâtiment de guerre dont s'enorgueillit notre ancienne flotte, après le *Soleil Royal*, — navire de cent dix-huit canons ; — Le vaisseau amiral le *Tonnant*, l'*Apollon*, le *Thémistocle*, le *Commerce de Bordeaux*, etc., vaisseaux et frégates que Puget, Lebrun, Girardon, Rose, Coulomb décorèrent de figures élégantes ou sillonnèrent de fleurs héraldiques. Au lieu de ces hydres noires qui transforment nos escadres en convois funèbres, les vaisseaux de l'ancien régime s'égaient de couleurs éclatantes, se relèvent de sveltes galeries et se constellent de sculptures délicates, etc.

« Sur les quais, à travers les rues, parmi la foule, vont et

viennent les officiers du « grand corps », en habit de drap bleu de roi, les doublures et les parements écarlates, — le collet blanc, vert de Saxe, citron ou cramoisi, selon le numéro de l'escadre, — la veste et la culotte rouges, — le chapeau galonné d'or, etc.

« Le grand uniforme exige de tels frais que la plupart des officiers se dispensent de l'acquérir. Si quelques jeunes gentils-hommes, enclins au luxe, ajoutent des agréments à leur tenue, d'autres, au contraire, la simplifient. Hostile à toute gêne, le bailli de Suffren se promène sur le pont de son navire, en corps de chemise, que recouvre une veste de coton légère qu'il ne boutonne jamais, — et la tête coiffée d'un large chapeau gris, que lui a donné son frère, l'évêque de Nevers, etc. »

Nous sommes loin du genre, éteint, grisâtre et flasque en honneur parmi les *historiens* de la Sorbonne.

Dans l'ombre du cœur, roman, par JOSEPH BRIDON, 3 fr. 50 (Eugène Figuière, éd.). — Le cœur dont il s'agit est celui d'une jeune fille. Elle a perdu sa mère étant au berceau. Son père la comprend mal. Mais elle se sent attirée vers le frère de celui-ci, au point de songer à devenir sa femme. Il se trouve qu'elle est la vraie fille de cet oncle; et, après la grande secousse que lui cause cette découverte, elle entre aux filles de Charité.

On pouvait faire de tout ça un beau récit. Mais le milieu où l'auteur a situé ses événements — peintres visant à l'Institut, critiques d'art doublés de commerçants, dramaturges à la mode — ne permettait guère de donner un peu d'ampleur aux réactions morales qui secouent les personnages. Seule l'héroïne a mieux qu'une petite âme de papier mâché.

M. Bridon montre des qualités de conteur. Souhaitons-lui de porter son attention sur autre chose que le monde si peu intéressant des esthètes bourgeois. On voudrait aussi moins de tableaux descriptifs que surchargent d'inutiles détails et dont la manière « photographique » fait songer à feu l'école naturaliste.

La Neige sur les pas, roman, par HENRY BORDEAUX, 3 fr. 50 (Plon, éd.). — *Les pas*, c'est un faux pas d'épouse. *La neige* symbolise le pardon qui efface et que le mari finit par accorder. On s'intéressera toujours (surtout du côté féminin) à ces problèmes où l'attachement se trouve le principal héros en scène. Acceptons donc encore une fois l'adultère, si commode pour rendre l'équation plus compliquée.

Mais on peut s'étonner que l'auteur, dont c'est aujourd'hui le treizième roman, se montre si peu expert à ordonner un récit et à y ménager les préparations, les progressions, si essentielles dans l'art de conter. On s'étonne aussi que ses protagonistes manquent à ce point de vie. Le mari surtout est positivement en bois. Quand il se trouve dans une situation poignante, on a envie de lui crier : « Mais remuez-vous donc, pleurez un peu, trépignez ! » Car il ne bouge non plus qu'un terme, et on ne sait ce qu'il pense.

Le don d'observation, qui fait les psychologues, manque-t-il à M. Bordeaux ? Ce serait trop dire. Dans la deuxième partie du livre, on trouve des passages qui sont d'un fin moraliste. Les personnages y échangent des épîtres bien vivantes, d'un charme aisé et doux. Je me demande si l'auteur ne réussirait pas mieux dans le roman par lettres. Quoi qu'on en dise, cette forme indirecte de récit peut offrir de l'intérêt, quand on sait s'y prendre.

Mais ne suis-je pas bien osé de faire la leçon à un écrivain qui est en route pour l'Académie et dont le dernier né approche de la cinquantième édition ?

ANTOINE BAUMANN.

Les Socialistes antidémocrates, par JEAN RIVAIN, 0 fr. 75 (Nouvelle Librairie nationale). — Assemblage d'articles de l'*Action française*. M. Rivain y dessine le caractère nécessairement autoritaire du socialisme organisateur : « Le progrès est dans l'ordre. Il est dans l'organisation. »

Antinomie de l'individualisme, le socialisme propose une solution au problème de la répartition sociale de la richesse sociale; car toute institution s'affirme sous une forme empirique que les siècles mènent à bonne fin. La Révolution a brisé jusqu'à la stabilité de la propriété foncière. La bourgeoisie, aux richesses mobilières, a confisqué, et détruit, sans la remplacer, la propriété territoriale : elle morcelle les droits pour renier les devoirs. Le dogme économique du laisser-faire protège le riche, puissant, et l'aide à opprimer le pauvre, exproprié de ses ressources. La police du laisser-passer rompit en même temps le lien des solidarités nationales. L'argent, agent éminemment international, est sans patrie comme le cyclone. Souvent, il n'édifie que des ruines.

Les temps sont venus où, dit M. Maurras, il faut pénétrer l'idée de propriété par l'idée de société. Le socialisme démocratique est antisocial au même titre que l'oligarchie financière. Nulle classe, fût-elle la plus nombreuse, n'a droit au monopole des profits de la coopération nationale. Sociale est toute richesse, social en sera l'usage. Si la solidarité entre les membres coexistants d'un peuple est nécessaire, bien plus indispensable reste la continuité multiséculaire des générations successives. Les volontés ameutées ne créent pas des compétences. Entre la ploutocratie coalisée et le syndicalisme anarchique, il y a place désignée au pouvoir souverain, conciliateur et juge. Élève respectueux de MM. de la Tour du Pin et Ch. Maurras, M. Rivain appelle à cet office coordinateur une dictature royale rajeunie. Certes, avec eux, j'applaudirais à une dictature civile, fût-elle affublée d'un manteau de parade; mais un titre héréditaire n'est pas une garantie de génie. Dans le cas présent, les lois certaines de l'hérédité familiale, aggravées d'une alliance autrichienne, historiquement néfaste, commandent plutôt une extrême prudence...

Combien je préfère aux jactances royales les sobres enseignements de M. de la Tour du Pin et la dictature spirituelle de M. Maurras !

Guyau, par P. ARCHAMBAULT, o fr. 60, (Bloud, édit.). —

Bon résumé, bon livre : ingrate tâche que de résumer cette sobre analyse.

Guyau est un jeune philosophe mort à 33 ans. Nos philosophes officiels l'ignorerait et surtout le dédaigneraient, s'il n'eût été le fils de M. Fouillée. Bien patronné, Guyau fut couronné à 19 ans par l'Académie dite des sciences morales et politiques. Cette réunion paisible, plus notable par la valeur personnelle de ses membres que par la netteté mal entrevue de son but et de ses moyens, avait ainsi la rare occasion de pratiquer quelque justice. A la vérité, l'œuvre de Guyau offre peu ou prou d'originalité ; mais la franchise, la vivacité des déclarations avait son mérite : l'indépendance est vertu rare chez nos fonctionnaires, et Guyau était professeur de l'Université...

Il était évolutionniste ; Spencer l'accueillait avec prédilection. Les sophismes contemporains ne l'entraînent point : il place le langage du sentiment, l'art, avant les intransigeances d'une science trop peu informée. L'art n'est pas le verbe des émotions personnelles, mais l'interprète pour tous des sentiments communs ; création sociale, il tend à une fin sociale. Sous les dénominations de force, ordre et grâce, Guyau sent les trois caractères distinctifs de l'œuvre d'art, l'élection du sujet idéalisé, la parfaite imitation des objets représentés, l'expression, à la fois aisée et intense, des sensations provoquées. « L'émotion artistique, dit-il, est en définitive, l'émotion sociale que nous fait éprouver une vie analogue à la nôtre, et rapprochée de la nôtre par l'artiste. » L'art, une communication de sympathie, de sociabilité.

La sociabilité, voilà la probité de la morale. Le conflit du plaisir et du bien fait le drame de l'histoire philosophique. La nature est indifférente à nos joies et à nos douleurs ; elle n'oblige ni ne sanctionne : elle enregistre. Ainsi chaque vague mourante sculpte la grève ; et comme l'Océan, la vie imprime sur chacun de nous son sceau. Le devoir est la conscience d'une fin transcendante : « Peut-être notre terre, peut-être l'humanité arriveront-elles aussi à un but supérieur qu'elles se seront créé à elles-mêmes. »

Guyau, égaré dans la forêt des religions préparatoires aux innombrables formes, n'arrive pas à dégager la fonction sociologique des religions, mais il pousse son enquête au delà des limites fétichistes tracées par Spencer, et maintenues par l'école française d'anthropologie contemporaine. Il s'achemine vers le monisme, préface organique du positivisme social. M. Archambault conclut excellemment : « Mettre en évidence le côté social de l'individu humain, et en général de l'être vivant, ce doit être la tâche essentielle de la philosophie d'aujourd'hui. »

Qu'il soit entendu !

Les Mages sans étoile, par ÉDOUARD SCHNEIDER, pièce en quatre actes, 3 fr. 50. (E. Sansot, éd.). — Étude sur le personnel ecclésiastique du catholicisme dit social : je fais, en effet, mes réserves sur ce titre équivoque. Le catholicisme fut social, car, suivant la juste remarque de Gibbon, ce furent les évêques qui édifièrent la Chrétienté. Les fondateurs de syndicats jaunes usurpent ce qualificatif de *social* pour voiler leurs prétentions politiques à la direction syndicale. L'abbé Gosselin de la comédie-roman de M. Schneider est assurément un bon cœur, un caractère droit et vaillant : c'est un Breton ; mais il est fort naïf, et Mgr Ducange, membre de l'Institut, va le mettre à la raison. Chacun connaît son abbé Gosselin ; mais gardons-nous de calomnier — en la fiction du Mgr Ducange, sans doute prélat de curie — ce Breton robuste, ferme, franc, comme l'arbre sacré de son pays, Mgr Duchêne. Pourtant quelques bonnes paroles échappent au peu sympathique Mgr Ducange : « C'est que l'ancienne Loi s'est transformée. L'autorité n'est plus l'autorité d'un livre, mais celle d'une institution dont l'esprit, tout imprégné d'unité, a vu sa forme se renouveler au courant des âges. Cette loi nouvelle, toujours jeune dans sa vieillesse, c'est la tradition. « C'est par elle que les mots de *vérité chrétienne* revêtent un sens précis... c'est le cinquième évangile, le plus vivant, le plus authentique... Songez combien notre conscience individuelle, à nous, se révèle une chose pauvre et

chétive !... » Le christianisme apostolique a fait place à l'apostolat catholique. Vaincu, le pauvre abbé Gosselin retourne à ses genêts, l'œil sur l'Océan. Avec sa boussole traditionnelle, les Mages du vaisseau de l'Église n'ont cure de regarder l'idéale étoile...

Un amour falot traverse, en le troublant, ce roman-comédie. — Jacques de Villers — car il faut bien recouvrir ce récit syndicalo-ecclésiastique d'un badigeon aristocratique — est, à 19 ans; le quasi-fiancé de Mlle Germaine de Chancé. Le pauvre garçon, propriétaire d'usine, fait de la politique (mi-jaune, mi-rouge) *orange*, sous l'inspiration du bon abbé Gosselin, 28 ans. A la tombée finale du rideau, il a, vraisemblablement, raté mariage et socialisme patronal. Ne vous inquiétez pas : il se fera grand capitaine d'industrie, maire, conseiller général, sénateur, fabricant de ministres : tout au moins littérateur et abonné de l'Opéra.

M. Éd. Schneider ne manque pas de psychologie : don rare. Avec plus de sobriété et de vigueur, il eût eu la chance d'écrire une bonne pièce. Puissent ses « heures bénédictines » l'éclairer davantage sur « les raisons du cœur ».

Berkeley, par J. DIDIER, 0 fr. 60 (Bloud, éditeur). — L'idéalisme éperdu du philosophe anglais ne se prête guère à l'analyse ; il ne devient intelligible que fixé à son rang de l'évolution métaphysique. Une collection morcelée de livres d'enseignement public entrave cette reconstitution historique. M. Didier a fait de son mieux en adjoignant, au fronton de son soigneux résumé, une courte biographie du penseur. Ce soin était une œuvre de justice envers celui qui, au jugement d'un prédécesseur de M. Didier, G. H. Lewes, fut aussi grand de cœur que de tête. « Tant d'intelligence, tant de science, tant d'innocence et une telle humilité, murmurait Atterbury stupéfié, ne pouvaient être le partage que des seuls anges, pensai-je, jusqu'à ce que je vis ce gentilhomme. » Et Swift, avec sa railleuse franchise, le présente au comte Berkeley son maître : « Mylord, voici un jeune homme de votre famille. Je puis assurer votre Seigneurie que c'est pour vous un bien plus

grand honneur d'être son parent que pour lui d'être le vôtre. »

Berkeley est le prôneur du sens commun, quoiqu'il le perdit quelquefois. « Je pense, donc je suis », avait déclaré Descartes : « être, c'est percevoir : et percevoir, c'est être », répond Berkeley. Le monde n'est pas l'objet de ma pensée ; mes idées sont les copies, les images de mes perceptions. « L'esprit est un amas de perceptions ». Berkeley nie la certitude de la science mathématique : on sait que la logique positive lui donne raison.

Sa théorie de la vision est tout expérimentale. Il ramène la vue à un mode du tact. La physiologie a confirmé cette induction. Toutes nos idées dérivent de l'expérience. La matière elle-même n'existe *en réalité* qu'en tant que cause de perceptions. Et le suave évêque de Cloyne échafaude sur cette donnée une théorie de la création, des esprits, de la nature et de Dieu. Naïf adversaire des libres-penseurs naissants, il marie le sens commun à ses digressions. Le moyen d'arriver au bonheur, conclut-il en morale, est d'obéir aux lois naturelles, parce que divines. Il croit au libre arbitre et à l'immortalité. Le principe de toute vie est l'éther qui traverse tous les corps en une chaîne sans origine ni fin.

Au nom du sens commun, qui n'est pas toujours le bon sens, Berkeley combattit de son empirisme idéalisé la théorie copernicienne. Rançon payée à la commune humanité : les grandes erreurs leurrent les esprits les plus grands.

M. Didier conclut : « Le berkeleyanisme est un symbolisme où l'analyse critique se métamorphose en mystique curative. »

S'il vous plaît ? L'idéalisme est spectre décevant... Tentez-vous l'épreuve narquoise de Comte : Vous oubliez-vous à la fenêtre en vous contemplant passer dans la rue ?

Pierre Leroux (1797-1871), par J. E. FIDAO-JUSTINIANI, 0 fr. 60 (Bloud, éditeur). — A son essai sur le saint-simonisme sanctionné d'une couronne académique, l'auteur catholique du *Droit des humbles* attache une effigie de Pierre Leroux, jusque-là omise : il prétend nous y révéler « l'œuvre et l'homme ».

A l'âge mûr de P. Leroux, l'éclectisme de Cousin est une sorte de religion officielle qui, sous des fantasmagories dignes de Byzance, déguise un travestissement biblique. Le grand-prêtre de l'Université de France a costumé la métaphysique à la mode de ces bourgeoises masquées qui courent à l'intrigue, aux bals populaires de la royauté citoyenne. A ces parodies hypocrites, Pierre Leroux préfère la franche lippée du scepticisme investigateur et de ses réalistes certitudes : conformément aux aspirations de son temps désemparé, il met sa foi dans le progrès humain, et sera le premier qui parlera d'une « religion de l'humanité ». S'il pose la loi de la solidarité, il pressent son lien radical avec la loi supérieure de la continuité sociale : chaque génération ne vaut que par son aptitude à poursuivre les tâches traditionnelles.

Malgré sa promesse, M. Fidaou ne nous dit rien de l'homme, de la personne de Leroux. Nous savons seulement que l'incohérence des idées vouait à l'impuissance une rare prescience : ainsi l'instinct industriel destinait ses disciples saint-simoniens à l'administration lucrative et jalouse des grandes sociétés anonymes, alors débutantes. La biographie manquante de P. Leroux eût expliqué l'apport propre, dans la collaboration saint-simonienne, de cet esprit primesautier.

Comme l'évangélisme du premier siècle chrétien, le saint-simonisme paraît un chaos où le profane distingue à peine la gestation d'un ordre nouveau. Il appartenait peut-être à l'historien couronné des *Prophètes et la Loi nouvelle* d'illuminer ce clair-obscur. Sa courte monographie de l'œuvre de P. Leroux inspire, par cette omission, autant de regrets que, par ailleurs, d'instruction.

ÉLOI PÉPIN.

La Mission Créqui-Montfort et M. Gabriel Hanotaux, par P. MARIN, 2 francs (Daragon, éd.). — L'auteur dénonce la « grosse mystification de la mission Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange que M. Gabriel Hanotaux, dans la cha-

leur communicative d'un banquet consacra de son éloquence présidentielle.

A l'instar de toute mission qui se respecte, ces messieurs ont voulu découvrir des choses extraordinaires. Comme ce n'est peut-être pas très aisé après les consciencieux travaux de notre d'Orbigny, ils ont eu recours, ainsi que tant d'autres explorateurs ou chargés de missions, à l'imagination. Mais M. Paul Marin, qui revient lui-même des hauts plateaux de la Bolivie, ne badine pas là-dessus. D'autant plus qu'il lui déplait, en bon Français, que l'on ridiculise, là-bas, la science française. Il affirme donc que les principales découvertes de la mission sont de pure imagination. Entre autres : « L'île de Créqui-Montfort n'existe pas ; l'archipel de la Grange n'a jamais existé que dans le livre du docteur Neveu-Lemaire et dans les cartes ou atlas qui en sont la descendance... »

On regrette seulement que cela ne soit pas présenté sous une forme plus simple et plus claire. La bouffonnerie dialoguée ne convient pas à de tels sujets.

Les Milliet : X. La Commune et le second siège de Paris ; XI. Un cas de conscience, 2 volumes à 2 francs (*Cahiers de la Quinzaine*). — Ces deux volumes terminent cette intéressante monographie d'« une famille de républicains fouriéristes ». Quand on rappelle cette époque, il faut toujours flétrir le sinistre vieillard. « En 1840, lisons-nous donc, Thiers, présentant son projet de fortifications, repoussait avec indignation l'idée que ses canons puissent être jamais tournés contre les Parisiens : « C'est calomnier un gouvernement quel qu'il soit, disait-il, de supposer qu'il puisse un jour chercher à se maintenir en bombardant la capitale. » Le 5 avril 1871, le même Thiers déclarait à l'Assemblée nationale : « Nous avons écrasé tout un quartier de Paris », et le 24 mai : « J'ai versé des torrents de sang ». Il avait remis son droit de grâce à une Commission qu'il nommait : « Mon pe-loton d'exécution ».

Ce qu'il faudra toujours, par C. WAGNER, 3 fr. 50 (A. Colin, éd. 5, rue de Mézières). — La bonne humeur est une vertu. Le moraliste peut donc être aimable. Nul n'y réussit mieux que M. C. Wagner. Il fait accepter les plus rudes sermons parce qu'il les accompagne d'un sourire de bonté.

Ici, il nous rappelle la tradition. « Ce qu'il faudra toujours », c'est tout ce qui lie, relie, unit, tout ce qui exalte, — tout ce que l'orgueil révolutionnaire du siècle dernier a nié, tout ce qu'il a ruiné.

Et d'abord, ce qu'il faudra toujours, c'est vivre. Certes, chacun veut vivre. Mais, le plus souvent, en dehors des conditions mêmes de la vie. On ne vit vraiment que pour et par les autres. Combien le savent, parmi nos contemporains, combien le veulent ? J'ajouterai même : combien le peuvent ? L'homme qui est privé d'air meurt, la société qui manque d'ordre se dissout. M. C. Wagner ne paraît pas se préoccuper assez de cette condition essentielle. L'ensemble social n'est pas la somme des individus. Il est une réalité vivante. Les individus ne sont que des abstractions. La bonne volonté de ceux-ci ne vaut qu'autant qu'elle aboutit à reconstituer, à ranimer l'ensemble. Un génie dans une horde de cannibales n'est qu'une brute de plus, un sage dans un asile d'aliénés n'est qu'un dément de plus, une sainte dans un lupanar n'est qu'une prostituée de plus. Ce qu'il y a d'horrible dans notre épouvantable anarchie, c'est que nous ne pouvons pas ne pas contribuer à l'accroître. Et les meilleures intentions restent stériles.

Or les moralistes ne peuvent jamais qu'améliorer nos intentions. Ce n'est pas suffisant. D'autant plus que cela ne va pas sans quelques brumes métaphysiques. Heureusement, chez M. C. Wagner, le robuste bon sens reprend vite le dessus. Il reste humain.

Il y a beaucoup à retenir de ce livre. Je ne puis que citer ce passage que tout vrai positiviste contresignerait :

« La notion du sacrifice est une notion vitale, dit l'auteur. L'humanité est redevable de tout ce qu'elle possède à ceux qui ont su se donner. Donner et se donner dans la clarté, dans

la bonne volonté, dans la joie de pouvoir se donner, c'est là le fond du sacrifice... Le sacrifice est la force du monde. Il faut l'enseigner à toutes les générations. Toutes en ont vécu, même celles qui l'oublient. Que vaut un homme ? Il vaut ce qu'il offre de soi. Il perd de sa valeur exactement ce qu'il veut garder pour lui seul. Une heure vient toujours où, s'il doit valoir la peine d'être venu, il faut être prêt à payer de sa personne. »

Mais, comme l'a dit Renan, la religion seule peut organiser le dévouement.

Les Droits de la femme, par MARGUERITE MARTIN, 2 francs (Marcel Rivière, éd., 31, rue Jacob). — On peut dire des féministes ce que Mme de Motteville disait du peuple : « Quand les sujets se révoltent, ils y sont poussés par des causes qu'ils ignorent, et, pour l'ordinaire, ce qu'ils demandent n'est pas ce qu'il faut pour les apaiser. » La femme est certainement la plus pitoyable victime de notre anarchie. Mais ce n'est pas en aggravant l'anarchie — même modérément — comme le souhaitent les féministes modérées — qu'elle reprendra sa place au foyer. C'est, d'abord, en reconstituant ce foyer, en rétablissant l'ordre.

Il ne faut pas donner le bulletin de vote à la femme, il faut le retirer à l'homme. L'auteur nous dit que cela ne prend pas plus de temps d'aller voter que de « courir les magasins ». Sans doute ; mais c'est tout aussi frivole, et les conséquences sociales sont peut-être plus désastreuses encore. Mme Marguerite Martin est certainement une femme intelligente et instruite ; mais le titre même de son livre indique assez son incompetence politique. Les « droits », de la femme comme de l'homme, sont toujours subversifs. En pratique, ils ne servent qu'à mystifier l'électeur. L'auteur va jusqu'à parler « des droits irréductibles de l'individu ». Et elle ne se doute pas à quel point, alors, elle est contre la femme et contre toute civilisation qui ne s'affirme que par la prédominance de l'élément moral. Je l'engage à lire le *Catéchisme positiviste*. Elle y apprendra ce qu'il est essentiel de savoir quand on

traite des problèmes sociaux de cette importance, et comment la femme peut et doit exercer une influence morale prépondérante.

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

La Paresse étoilée, par RENÉ D'ALSACE, 2 fr. (Édition des *Marches de l'Est*). — De banales chansons d'amour que fait passer un vibrant « Hymne à l'Alsace-Lorraine » :

O ! je t'aime, pays d'Alsace et de Lorraine,
J'aime ton sol sacré, ton peuple courageux;
Tes forêts de sapins, ton ciel pur et tes plaines,
Où sont morts mes aïeux !

Boy, par P. LUIS COLOMA, traduit de l'espagnol par M. DEMARÈS DE HILL, 2 fr. 50 (Lethielleux, éd.).

La Tour de la reine More, par Mme PARDO BAZAN, traduit de l'espagnol par M. DEMARÈS DE HILL, 1 fr. (Lethielleux, éd.). — Ces deux romans, d'inspiration catholique, peuvent être mis entre toutes les mains. La traduction en est remarquable à tous égards.

Alba Flavia, par J.-L. ROYER. — Cet épisode romanesque de la persécution domitienne est d'une agréable lecture. De la couleur, des aspects, certaines envolées poétiques à noter ; mais trop de réminiscences. Il est regrettable que l'auteur ait choisi et traduit dans la même forme un sujet déjà maintes fois traité.

Décalogue de la vie moderne, par Mme BÉROT-BERGER, 1 fr. 50 (Giard et Brière, éd.). — L'auteur commente légèrement ce décalogue : le bonheur se gagne, l'avenir se prépare, les vertus se chantent, les passions se pleurent, le travail libère, l'amour se donne, l'amitié se partage, les plaisirs se paient, la vie se joue, le repos s'achète... très cher.

L'Ouvrière, par Mlle JULES SIMON, o fr. 60 (Bloud, éd.). — La petite-fille ne s'est pas proposé de refaire le livre célèbre de l'aïeul. Il n'y a que le titre de commun. Mlle Jules Simon se borne à enseigner quelques préceptes moraux et religieux à l'ouvrière. C'est bien. Il serait mieux d'oser reconnaître avec les positivistes que le travail des femmes est une monstruosité sociale.

Le Cœur et la vie, par SYLVAIN BONMARIAGE (Figuière, éd.). — Avec quelque talent, M. Sylvain Bonmariage nous conte les aventures amoureuses de M. Sylvain Bonmariage avec Mlles Odette Salvière, Sabine Thillier, qui devient Mme Dammien, Bobette, Clara Worth et Rose d'Automne. Comme on le voit, c'est un roman très parisien, et d'autant plus que M. Sylvain Bonmariage est belge, — comme Aurélien Scholl et Clément Vautel.

Derniers mystères et aventures, par A. CONAN DOYLE, traduction d'ALBERT SAVINE, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Recueil de six nouvelles.

Théâtre, par OSCAR WILDE, traduction d'ALBERT SAVINE, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Ce volume contient : *Un mari idéal*, drame mouvementé et quelque peu compliqué, et *De l'importance du sérieux*, honnête bouffonnerie. Cela n'est ni inférieur ni supérieur à la production courante du théâtre français de ces trente dernières années.

Une Neurasthénique, par ADHÉMAR DE MONTGON, 3 fr. 50. (H. Daragon, éd., 96, rue Blanche). — Roman d'une âme faible.

Le Régime des poires, par ÉDOUARD DE FRANCIÀDE, 3 francs (G. Ficker, éd.). — Les « poires », ici, ne sont pas les électeurs français, comme on pourrait croire, mais seulement les gogos. En quelques nouvelles amusantes, l'auteur nous décrit plusieurs espèces vraiment ingénieuses d'escroqueries, — et ce dans le but très louable de mettre les victimes possibles en garde contre les tentatives des aigrefins.

TABLE DES MATIÈRES

Sixième série. — Tome I

PREMIER TRIMESTRE 1912

N° 1. — 1^{er} janvier.

	Pages.
Préambule (G. DEHERME)	1
Où en est la science des religions (MAURICE VERNES).	14
La liberté spirituelle (ANTOINE BAUMANN)	29
Sur l'apprentissage (A. VAILLANT).	46
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES: La vie chère; ce bon public; aveu à retenir (PAR TOUS)	50
La quinzaine politique (REMY ANSELIN).	55
La vie à Landerneau-des-Lettres (JEAN THOGORMA).	61
LES LIVRES QUI FONT PENSER: <i>L'école du bonisme</i> , par Ed. Thiaudière; <i>L'Alsace au lendemain de la con- quête</i> (1870-1874), par Jeanne et Frédéric Régamey; <i>Propos d'un Français</i> , par Gabriel Bonvalot; <i>Le nouveau calendrier des grands hommes</i> , par Ch. Avezac-Lavigne; <i>Inauguration du monument à Au- guste Comte</i> , par MM. A. Benoist, Foucault et Pezet; <i>Mme de Genlis. Sa vie intime et politique</i> , par Jean Harmand; <i>Le français de nos enfants</i> , par Armand Weil et Émile Chemin; <i>Armand Carrel et Émile de Girardin</i> , par Louis Fiaux; <i>Sous les lauriers</i> , par E. M. de Vogüé; <i>Au pays du soleil levant</i> , par Fritz Kummer; <i>L'esthétique vivante</i> , par Jean Thogorma;	

	Pages.
<i>Positivisme et catholicisme</i> , par L. Laberthonnière ; <i>L'art idéaliste et mystique</i> , par Péladan ; <i>Les coffres- forts et le fisc</i> , par Ch. Lescœur ; <i>Concordantia ad quatuor libros latine scriptos de Imitatione Christi</i> , par H. Frowde ; <i>Femme et poète : Elisabeth Brow- ning</i> , par Mme W. Nicati (ANT. BAUMANN, G. DE- HERME, ÉLOI PÉPIN)	65

N° 2. — 16 janvier.

La guerre et la civilisation moderne (A. CONSTANTIN)	81
La petite propriété rurale (G. DEHERME).	104
Le cimetière marocain (ALFRED DUQUET)	122
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : A propos de la guerre italo-turque ; nos gens de lettres ; notre budget ; l'Université contre Auguste Comte (PAR Tous).	136
La quinzaine politique (REMY ANSELIN).	141
La vie à Landerneau-des-Lettres : Élémir Bourges (JEAN THOGORMA).	147
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>La route de l'Est</i> , par A. Calliès ; <i>Le crépuscule du monde</i> , par J. Thogorma ; <i>La basse Normandie</i> , par L. Dimier et R. Gobillot ; <i>La crise du français et la réforme universitaire</i> , par Abel Faure ; <i>L'individualisme et la réforme de l'enseignement</i> , par Abel Faure ; <i>Les sciences et les humanités</i> , par H. Poincaré ; <i>L'art</i> , par Aug. Rodin (ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN, G. DEHERME)	156

N° 3. — 1^{er} février.

Les diplômés (G. DEHERME)	161
Les poèmes rustiques de Louis Mercier (ANTOINE BAU- MANN).	175
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Syndicat international de colonisation ; la barbarie plouto-	

	Pages.
cratique; appel à la guerre religieuse; la question du latin; positivisme et matérialisme (PAR TOUS).	195
Lettre d'Allemagne (xxx).	202
La quinzaine politique (REMY ANSELIN).	207
La vie à Landerneau-des-Lettres: Élémir Bourges. II (J. THOGORMA).	215
LES LIVRES QUI FONT PENSER: <i>Les noyades de Nantes</i> , par G. Lenôtre; <i>La religion de Jésus d'après l'Évangile</i> , par l'abbé P. Lelièvre; <i>La Constitution de 1875 et le pouvoir exécutif</i> , par P. Brunoy; <i>Histoire des partis socialistes en France</i> , sous la direction d'Alexandre Zevaès; <i>Le gouvernement de Pie X</i> , par Aventino; <i>Statuomanie parisienne</i> , par G. Pessard; <i>Élimination des postulats de la géométrie</i> , par L. F. (RENÉ DE KERALLAIN, MAURICE VERNES, REMY ANSELIN, ANT. BAUMANN, ÉLOI PÉPIN)	226

N° 4. — 16 février.

La paix par l'ordre (G. DEHERME).	241
L'orientation religieuse actuelle (MAURICE VERNES)	247
Giuseppe de Lorenzo (ED. THIAUDIÈRE).	270
L'aurore (GIUSEPPE DE LORENZO)	271
La défense des classes moyennes à l'étranger (G. DEHERME)	282
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES: La joyeuse Angleterre; le parlementarisme; la rivalité anglo-allemande et la France; chauve-souris coloniale; une victoire des « classes moyennes »; congrès d'éducation morale (PAR TOUS).	301
La quinzaine politique (REMY ANSELIN).	307
LES LIVRES QUI FONT PENSER: <i>La philosophie nationaliste</i> , par Georges Guy-Grand; <i>La philosophie syndicaliste</i> , par Georges Guy-Grand; <i>Peut-on croire sans être un imbécile?</i> par H. Desprez; <i>Jésus de Nazareth. Ma vie</i> , par Deshumbert; <i>La voix de la montagne</i> , par A. de Bary; <i>Louis Mercier</i> , par A. de	

	Pages.
Bersaucourt ; <i>L'inquiète paternité</i> , par J. Schlumberger ; <i>Terres de silence</i> , par Ed. White ; <i>Lettres de combat</i> , par F. Brunetière (J. R., ANT. BAUMANN, ÉLOI PÉPIN, G. DEHERME)	313
N° 5. — 1^{er} mars.	
Le jour (GIUSEPPE DE LORENZO).	321
La défense des classes moyennes en France (G. DEHERME).	333
La liberté spirituelle ; l'hypocrisie de notre clergé laïque (ANTOINE BAUMANN).	347
Ralentissement de l'enrichissement de la France (G. DE CONTENSON).	360
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : L'anarchie économique ; à quoi servent nos colonies ; la grande muette ; les tisseurs (PAR TOUS).	363
La quinzaine politique (REMY ANSELIN).	371
La vie à Landerneau-des-Lettres : Les morts contre les vivants (JEAN THOGORMA)	377
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>L'École de médecine technique</i> , par le docteur Leredde ; <i>Le conflit de la morale et de la sociologie</i> , par Simon Deploige ; <i>Nos directions</i> , par Henri Ghéon ; <i>Le capitaine de vaisseau Rolland</i> , par le docteur Challan de Belval ; <i>La maîtresse servante</i> , par Jérôme et Jean Tharaud ; <i>Les idées à propager</i> , par G. Tragin ; <i>Le dressage primaire</i> , par le docteur A. Tripier ; <i>Vers la Maison de lumière</i> , par B. Anstice Backer ; <i>L'arbre de vie</i> , par Viaud-Bruant ; <i>Dans les débris et sur les ruines</i> , par J. de Bonnefon ; <i>Léon Ollé-Laprune</i> , par George Fonsegrive ; <i>Lettres de jeunesse</i> , par Charles-Louis Philippe ; <i>Cathelineau</i> , par F. Charpentier ; <i>Les associations ouvrières de production</i> , par Joseph Cernesson ; <i>Les livres qui s'imposent</i> , par Frédéric Duval ; <i>Quetelet, statisticien et sociologue</i> , par Joseph Lottin ; <i>Bruines et rosées</i> , par Marie-Louise Deper-	

	Pages.
rois ; <i>Les roses s'ouvrent</i> , par Wilfrid Lucas ; <i>L'éternel éphémère</i> , par Eugène Cruck ; <i>Le berger de Bagdad</i> , par Alexis Danan ; <i>Saint Vincent de Paul</i> , par Pierre Coste (G. DEHERME, ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN)	384

N° 6. — 16 Mars.

L'éducation nationale d'après F. Buisson (MAURICE VERNES)	401
La classe-tampon (G. DEHERME)	419
Le crépuscule (GIUSEPPE DE LORENZO).	432
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : L'action du médecin ; les grèves ; nos fonctionnaires ; notre commerce ; le commerce mondial ; l'imbécillité littéraire ; Fabien Magnin (PAR TOUS)	444
La quinzaine politique (REMY ANSELIN)	452
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880</i> , par Jules Gay ; <i>Histoire de la révolution dans les ports de Guerre</i> , I. Toulon, par Oscar Havard ; <i>Dans l'ombre du cœur</i> , par Joseph Bridon ; <i>La neige sur les pas</i> , par Henry Bordeaux ; <i>Les socialistes antidémocrates</i> , par Jean Rivain ; <i>Guyau</i> , par Archambault ; <i>Les Mages sans étoile</i> , par Édouard Schneider ; <i>Berkeley</i> , par J. Didier ; <i>Pierre Leroux</i> , par E. Fidao-Justiniani ; <i>La mission Créqui-Montfort et M. Gabriel Hanotaux</i> , par Pierre Marin ; <i>Les Milliet</i> , X. <i>La Commune et le second siège de Paris</i> , XI. <i>Un cas de conscience</i> , par P. MILLIET ; <i>Ce qu'il faudra toujours</i> , par C. Wagner ; <i>Les droits de la femme</i> , par Marguerite Martin (REMY ANSELIN, ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN, G. DEHERME)	458

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



En vente à La Coopération des Idées.

(Envoi franco)

Appel aux conservateurs , par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages	3 fr.
La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité , tome premier (seul publié) : <i>Système de logique positive</i> ou <i>Traité de philosophie mathématique</i> , un vol. in-8 de 776 pages	9 fr.
Testament d'Auguste Comte , avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2 ^e éd., un vol. in-8 de 570 pages.	10 fr.
Lettres d'Auguste Comte à divers , publiées par ses exécuteurs testamentaires.	
Tome I ^{er} , première partie, un vol. in-8 de 656 pages.	8 fr.
Tome I ^{er} , seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages.	6 fr.
Tome II ^e , un vol. in-8 de 364 pages	10 fr.
Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte , par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages	1 fr.

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.

A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.

A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.

A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.

A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.

— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.

— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.

— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.

— — *Crès et C^{ie}*, 3, place de la Sorbonne.

— — *Feuillatre*, 8, boulevard Denain.

— — *Floquet*, 47, rue des Martyrs.

— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.

— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.

— — *Hétains*, 50, rue de Passy.

— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.

— — *Maynier*, 54, rue de Seine.

— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.

— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.

— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.

— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.

— — *Tassel*, 44, rue Monge.

— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux

D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour